



HAL
open science

Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de wilderness areas en Europe

Alexandra Locquet, Stéphane Héritier

► To cite this version:

Alexandra Locquet, Stéphane Héritier. Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de wilderness areas en Europe. *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2020, pp.946. 10.4000/cybergeo.34986 . hal-02890537

HAL Id: hal-02890537

<https://hal.science/hal-02890537v1>

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe

Questioning nature and wildness in relation to the establishment of wilderness areas in Europe

Cuestionamientos en torno a la naturaleza y lo salvaje a partir del establecimiento de wilderness areas en Europa

Alexandra Locquet et Stéphane Héritier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cybergegeo/34986>
DOI : 10.4000/cybergegeo.34986
ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



Référence électronique

Alexandra Locquet et Stéphane Héritier, « Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe », *Cybergegeo: European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 946, mis en ligne le 11 juin 2020, consulté le 23 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/34986> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergegeo.34986>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe

Questioning nature and wildness in relation to the establishment of wilderness areas in Europe

Cuestionamientos en torno a la naturaleza y lo salvaje a partir del establecimiento de wilderness areas en Europa

Alexandra Locquet et Stéphane Héritier

Les auteurs souhaitent remercier Laurent Simon, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, pour ses encouragements et ses commentaires. Nos remerciements s'adressent également aux évaluateurs critiques anonymes de la revue pour leurs remarques.

Introduction

- 1 D'après le conte des frères Grimm, reprenant une ancienne histoire populaire germanique remontant au XIII^e siècle, dans la petite ville de Hamelin en Allemagne du nord, pullulaient des rats. Lorsqu'un joueur de flûte proposa aux édiles de la ville de les en débarrasser, ceux-ci lui promirent de l'or en guise de rétribution de son action. Le joueur honora sa promesse et précipita les rats dans la rivière la plus proche. Revenant sur leur promesse, les édiles de la ville virent leurs enfants suivre le même chemin que les rats. Ce conte rappelle bien sûr la difficulté des édiles à honorer une promesse, mais il constitue également une parabole de l'opposition nature-culture, qui renseigne de manière plus intéressante sur le rapport que les sociétés européennes entretiennent de longue date avec les animaux non domestiqués. Ceux-ci, incontrôlables, pullulant, menaçant la société des humains et leurs réserves alimentaires, ne pouvant être maîtrisés que par un envoûtement surnaturel – ici produit par le joueur de flûte –, avec

comme principale solution de les éradiquer tous. Le salut des humains se trouve ici exprimé par la maîtrise et le contrôle de la nature, des espèces qui l'habitent et des espaces qu'elle constitue, ainsi que dans leur capacité d'élimination des animaux considérés comme nuisibles.

- 2 Près de quinze siècles de construction culturelle ont conduit les sociétés humaines, en Occident en général et en Europe en particulier, à penser la nature et le sauvage presque exclusivement en termes de contrôle, de normes – dont les séparations domestique/sauvage et sauvage acceptable/sauvage indésirable ou nuisible rendent compte –, d'exploitation au service des sociétés humaines, pour la force de travail, les ressources alimentaires qu'ils prodiguent ou les services qu'ils fournissent en termes d'images de pouvoir (héraldique), d'entraînement militaire en temps de paix (les chasses seigneuriales) ou de récréation (chasse). Au XIXe siècle et pendant la première moitié du XXe siècle au moins, les initiatives de conservation de la nature sont pétries d'ambivalences en ce qui concerne la faune sauvage. Son contrôle passe notamment par la maîtrise du paysage et de l'organisation spatiale. Plus récemment en France, la réintroduction d'ours dans les Pyrénées, de gypaètes barbus dans les Alpes ou le retour de loups en provenance d'Italie dans le sud-est (Cochet, Durand, 2018) ont réactivé, chez certains acteurs territoriaux, des réactions ancestrales les considérant comme des menaces pour les troupeaux et les humains ou des tueurs d'enfants (Bobbé, 2002). En Allemagne du Nord, les habitants d'une station balnéaire de la mer Baltique, proche de la frontière polonaise, se sentent en danger en raison de la présence de hardes de sangliers ayant élu domicile dans la ville, chargeant les passants et les baigneurs sur la plage, détruisant les cultures de maïs destinées à la production de biocarburants¹. En dépit des appels à la réconciliation (Fleury, Prévot-Julliard, 2013) ou au retour du sauvage, prônés par des écologues ou des associations écologistes (Cochet, Durand, 2018), une partie de l'opinion publique demeure très craintive dans de nombreux pays, produisant une attitude réflexe (l'abattage) qui atteste de la difficulté d'une partie des européens à cohabiter avec une grande nature sauvage, que les anglophones désignent notamment par le terme de *wilderness*. Ce terme est utilisé dans ce texte par priorité, en raison des difficultés de traductions qu'il représente². Plus encore, le terme *wilderness* est un concept nomade qui a évolué de l'Europe aux États-Unis, « pour revenir chargé d'une aura nouvelle et d'une signification difficile à cerner » (Arnould, Glon, 2006).
- 3 Pourtant, le 3 février 2009, le Parlement européen a adopté à la quasi-unanimité (538 voix pour, 19 voix contre et 12 abstentions³) une résolution invitant la commission à élaborer une stratégie visant à développer les « *wilderness areas* », c'est-à-dire, dans la traduction française officielle, « les zones de nature vierge ». La proposition favorable à l'identification d'une *wilderness* européenne conduit, la même année à Prague, à l'organisation d'une conférence qui regroupe des représentants de gouvernements, d'institutions académiques et d'ONG, majoritairement d'Europe centrale et orientale, afin d'élaborer une définition se voulant consensuelle des espaces à haute naturalité dans le contexte européen (Coleman, Aykroyd 2009). Un document postérieur signale que la conférence a été l'occasion de désigner les zones de *wilderness* comme étant « un espace à haute naturalité (...), gouvernée par des processus naturels. Il est composé d'espèces et d'habitats indigènes et suffisamment grand pour le fonctionnement écologique effectif des processus naturels et sans activités humaines intrusives ou extractives, habitat permanent, infrastructure ou perturbation visuelle » (Wild Europe, 2012).

- 4 L'introduction de la notion de *wilderness* dans une résolution (Basteimjer, 2016 : 27), même si elle s'avère sans portée réglementaire⁴, constitue pour le moins une curiosité dans un espace européen à propos duquel, quarante ans plus tôt, Harold K. Eidsvik, spécialiste des questions de conservation, écrivait que « les pays d'Europe du Nord protègent de vastes zones de *wilderness* » tandis qu'au « Royaume-Uni, [au] Danemark et [dans] la plupart du Sud de l'Europe (...) la vraie *wilderness* est inexistante » (Eidsvik, 1989 : 64). Pour autant, la *wilderness* qu'évoque Eidsvik ne renvoie pas nécessairement au même univers de sens que celle à laquelle fait référence le texte du Parlement européen. Dans ce contexte, l'objectif central de cet article est de réfléchir à quel type de *wilderness* l'Europe peut prétendre et quel référentiel de *wilderness* (d'un point de vue spatial, temporel, ou en termes d'espèces) elle serait en mesure de promouvoir en guise de stratégie écologique. Cet article examine la manière dont l'utilisation d'une notion jusqu'alors peu présente chez les acteurs européens est saisie par des promoteurs de la protection de la nature, ces derniers incitant la Commission européenne à voter une résolution susceptible de stimuler à rebours les réflexions en matière d'actions territoriales ou réglementaires et de recherche scientifique parmi les défenseurs d'un réensauvagement de certains espaces. Ainsi, s'agit-il d'une nouvelle manière de désigner la nature ? Le terme renvoie-t-il à des modalités d'actions sur des milieux à protéger pour leurs qualités intrinsèques ou les services qu'ils rendent ? Et comment cette notion fréquemment utilisée en écologie – au moins dans les écrits anglophones – et en géographie de la conservation est-elle comprise dans les différents champs linguistiques qui constituent l'espace européen ? Par ailleurs, la *wilderness* se limite-t-elle à la notion de la naturalité, même haute, considérant que l'anglais comporte également le terme *naturalness*, transposé également par la notion de naturalité ? Au-delà, qu'en sera-t-il de la traduction par des décisions collectives (publiques ou privées), des choix de maintenir des écosystèmes dynamiques (avec ou sans les humains ?) et de l'établissement des critères susceptibles d'être transférés dans d'autres contextes géographiques, culturels ou linguistiques (tels que la Chine par exemple) ? Autrement dit, cette opération et la résolution du Parlement européen introduisent l'idée d'un horizon nouveau en Europe qui relève autant du scientifique que du politique.
- 5 Cet article concentre ce faisceau d'interrogations croisées dans un unique fil problématique : quelle *wilderness* pour l'Europe ? Le texte rappelle d'abord les contours, les usages et les limites de la notion de *wilderness*. Le deuxième temps sera consacré aux enjeux sémantiques, spatiaux et écologiques d'une *wilderness* européenne avant d'analyser la mobilisation récente des acteurs en faveur de la *wilderness* en Europe.

***Wilderness*, du retour d'une vieille idée en Europe**

- 6 Selon l'un des usages les plus communs, la *wilderness* est associée à des espaces sauvages où l'influence humaine est quasiment inexistante. Son évolution et sa construction sont fortement dépendantes des cultures dans lesquelles elle est développée, ainsi que des représentations qu'une partie des pays anglophones se font du monde vivant et de leurs relations au non humain (Kirchhoff, Vicenzotti, 2014).

La construction d'une notion culturelle

- 7 La notion de *wilderness* est souvent associée à la culture américaine (Arnould, Glon, 2006) et plus largement au monde anglophone produit par la colonisation britannique en application de la doctrine de la *terra nullius* (Washington, 2007). Elle trouve son origine étymologique dans les langues teutoniques et nordiques. R. Nash (2014) rapporte que le terme est issu des deux racines « *Wild* » et « *dēor* », desquelles découle « *wild-dēor-ness* » qui fait référence au « lieu des bêtes sauvages », à un espace hors du contrôle de l'Homme. La notion de *wilderness* se charge à la fin du Moyen-Âge et au début de l'époque moderne de connotations imaginaires, mythologiques, religieuses et morales. Ces dernières contribuent à la fois à sa caractérisation et à sa construction. Dans la mythologie, la *wilderness* délimite le « monde civilisé » du monde sauvage autant qu'elle dessine la frontière entre le naturel et l'imaginaire (Feldt, 2012).
- 8 Dans la traduction de la bible en langue vernaculaire par J. Wycliff, la *wilderness* apparaît à la fois comme moyen de description et comme concept symbolique renvoyant au *Désert* biblique (Nash, 2014). Le glissement entre les dimensions matérielles et fantastiques de la *wilderness* est permanent (Feldt, 2012). Elle revêt tour à tour des caractéristiques négatives et positives, servant à désigner à la fois les espaces désertiques, hostiles, des territoires d'errance, du mal, abandonnés de Dieu (en opposition à l'Éden) (Cronon, 1996 ; Nash, 2014 ; Larrère, Larrère, 2015).
- 9 La notion de *wilderness* prend une nouvelle dimension en étant importée et associée aux États-Unis. Façonnée par la culture des colons européens qui la transposent dans de nouveaux territoires, la *wilderness* désigne alors des espaces sauvages, inhabités ou abritant des populations jugées primitives, qui s'opposent à la civilisation et qu'il est nécessaire de civiliser (Arnould, Glon, 2006 ; Merchant, 2003 ; Lewis, 2007). Le terme de *wilderness* participe ainsi à la construction d'un imaginaire colonial en étant notamment associé au mythe de la conquête de l'Ouest et de la *frontier* définie en 1893 par F.J. Turner comme « une zone en perpétuelle progression où les pionniers américains entraînent en contact avec une sauvagerie indienne et établissent la civilisation, façonnant la spécificité américaine » (Rossignol, 1997). Les espaces sauvages jouent un rôle important dans la construction de la nation américaine, et, selon W. Cronon, la protection de la *wilderness* revient ainsi à protéger le « mythe sacré » de la nation (Cronon, 1996)⁵.
- 10 Au XIXe siècle, les romantiques puis les transcendantalistes ont fait perdre à la *wilderness* nord-américaine une partie de sa dimension repoussante. La *wilderness* évolue sous l'influence de courants artistiques ou philosophiques tels que le transcendantalisme aux États-Unis, porté par R.W. Emerson et H.D. Thoreau (Callicott, 2010). La relation avec le monde naturel n'est plus fondée sur la foi, la raison ou la logique mais plutôt sur la sensibilité et l'affect (Oelschlaeger, 1991). La *wilderness*, alors chargée d'une dimension esthétique et spirituelle, devient un espace où il est possible de vivre une expérience profonde de solitude, de spiritualité et du sublime, qui permet de s'extraire de la société (Nash, 2014 ; Beau, 2013). Elle devient un refuge, propice à la méditation et à la rédemption, dans un contexte où les dimensions spirituelles et hygiénistes se rejoignent partiellement (Nash, 2014 ; Kirchhoff, Vicenzotti, 2014 ; Larrère, Larrère, 2015).
- 11 Les réflexions et les représentations qui émergent autour de la notion de *wilderness* ont contribué à structurer les débats philosophique et scientifique qui s'y rattachent autant

qu'à en assurer la diffusion. Selon Washington (2007), elles conduisent également à des critiques et des remises en cause de la pertinence même du concept de *wilderness*, celles-ci portent essentiellement sur l'absence de réalité physique d'un concept culturellement construit ainsi que sur la place des Humains et de leurs usages dans de tels espaces.

L'écologisation du concept de *wilderness*

- 12 Dans la continuité des mouvements intellectuels de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, la *wilderness* — d'abord mystique puis philosophique — se voit attribuer une dimension esthétique renvoyant à la beauté remarquable des espaces sauvages, qui conduit à la volonté de les protéger (Beau, 2013).
- 13 Les premiers débats écologistes, au sens moderne du terme, émergent à ce sujet. Ils opposent le préservationnisme porté par J. Muir, qui vise à préserver la *wilderness* intacte, au conservationnisme proposé par Pinchot que la culture d'ingénieur forestier incline à privilégier une approche plus utilitariste de la nature (Lewis, 2007). Quelques décennies plus tard, Aldo Leopold, notamment dans *A Sand County Almanach* publié en 1949, propose pour sa part une approche écologique inédite : préserver l'intégrité des écosystèmes et de leurs fonctionnalités (Callicott, 2010), conduisant à l'affirmation des positions écocentristes (Delord, 2005). Ces mouvements ont participé à l'apparition, dans les années 1970, des éthiques environnementales qui s'intéressent à la valeur morale attribuée à la nature et à la *wilderness* (Larrère, 2006). Les différents débats autour de ces sujets conduisent à l'émergence des préoccupations et actions en faveur de la protection de la nature. Plus spécifiquement, ils introduisent l'idée d'une possible gestion de la *wilderness* (Hendee *et al.*, 1978). Ils contribuent à renforcer l'écologisation de la notion en recomposant les représentations sociales de la nature, et en participant à une formalisation du concept dans des politiques publiques et les organisations de l'environnement (Kalaora, 2001 ; Mormont, 2013 ; Barraud, Périgord, 2013).
- 14 Ce processus se traduit aux États-Unis dans la politique de parcs et réserves de nature, ainsi que par l'adoption du *Wilderness Act* de 1964, l'un des premiers documents législatifs à prendre en considération de tels espaces (Mittermeier *et al.*, 2003). Dans cette loi, la *wilderness* s'inscrit dans une logique dualiste où les Humains sont temporairement tolérés dans un espace préservé des activités et intrusions humaines. La protection de ces espaces est justifiée par leurs qualités spirituelles et leurs fonctions récréatives. La reconnaissance de ces espaces suppose de restaurer leur *naturalness* (Cole, 2000), comprise comme la qualité écologique d'un milieu exempt de toute action humaine, établie en fonction des critères spécifiques (Siipi, 2004 ; Ridder, 2007), sans altérer la *wildness*. Cette notion renvoie à une qualité vitale⁶, associée au sentiment de liberté et d'absence d'action humaine (Landres *et al.*, 2000 ; Ridder, 2007a) ; autrement dit, la *wildness* renvoie davantage à la sensation de nature qu'à un espace répondant à des critères écologiques stricts. Dans les années 1980, la prise de conscience croissante de l'impact des sociétés humaines sur l'environnement et l'émergence de la biologie de la conservation comme nouveau champ disciplinaire achèvent de faire évoluer la protection de la *wilderness* des aspects esthétiques vers des enjeux plus vastes supportés par la notion de biodiversité (Foreman, 1995 ; Grumblin, 1995 ; Mittermeier *et al.*, 2003 ; Larrère, Larrère, 2015). En raison des caractéristiques qu'on leur prête (grands espaces aux fonctionnalités écologiques et chaînes trophiques

complètes), les zones de *wilderness* constituent des refuges et des habitats pour quantité d'espèces et de milieux en réduisant la pression anthropique. Cependant, le lien entre *wilderness* et biodiversité serait, d'après Johns (2019), une spécificité européenne. Sur ce continent, la vision de la *wilderness* combine les attributs identifiés par la conception américaine (grands espaces avec pas ou très peu d'infrastructure et faible pression humaine) avec ceux de la conservation de la biodiversité (processus écologiques fonctionnels, présences d'espèces natives ou possibilité de les restaurer). Blandin (2010), quant à lui, envisage la différence sous la forme d'une dissociation entre des logiques spatiales et des logiques comptables dans un contexte dans lequel l'impératif de préservation s'appuie sur les dynamiques du vivant. La *wilderness* commence, chez certains auteurs, à être associée à l'ingénierie écologique, conduisant à l'émergence de nouvelles stratégies telles que le *rewilding*. Elles ont pour projet de restaurer un écosystème dysfonctionnant ou manquant en recréant des processus naturels *via* la réintroduction d'espèces clef de voûte (prédateurs ou grands herbivores) (Vannini, Vannini, 2016 ; Sandom *et al.*, 2013 ; Barraud *et al.*, 2019).

La diffusion internationale de la notion

- 15 Les mouvements intellectuels et la création des premiers parcs nationaux contribuent à la diffusion du concept de *wilderness* dans le monde. En 1952, le *National Park Act* de Nouvelle-Zélande consacre une section aux « *Wilderness Areas* (...) qui doivent être maintenues à l'état de nature⁷ », sans route, station de ski ou aménagement ; rien de plus que des sentiers pédestres. Toutefois, la littérature retient comme événement clé le *Wilderness Act* de 1964 aux Etats-Unis d'Amérique, en tant que véritable loi sur la protection des espaces de nature (Carver, 2016). Depuis la fin du XIXe siècle, les États-Unis développent plusieurs outils de protection des espaces naturels ou des réserves de chasse, intimement liés aux pratiques récréatives ou au tourisme sportif (chasse et pêche notamment). Dans les colonies européennes, l'internationalisation des échanges et l'affirmation des politiques coloniales à partir des années 1880 favorisent la diffusion des parcs et réserves de nature, qui servent les intérêts d'une élite occidentale pratiquant notamment la chasse récréative (Kalamandeen, Gillson, 2007 ; Nash, 2014). Le modèle des parcs nationaux se développe dans plusieurs pays occidentaux et en Europe (Raffin, 2005). L'intérêt pour la protection de l'environnement est alors corrélé avec la prise de conscience progressive, chez certains acteurs, que certaines activités humaines peuvent affecter l'environnement, mais les actions demeurent ponctuelles (création de parcs ou réserves) et sectorielles (ententes concernant certaines espèces de faune).
- 16 Ces questions vont progressivement être prises en charge à l'échelle internationale, dans le cadre d'échanges internationaux (qui culmineront lors des Sommets de la Terre de 1972 et 1992) et de créations d'instances internationales de protection de la nature telle que l'UIPN en 1948, dont le nom est transformé en 1956 en UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et ses ressources naturelles). La *wilderness* n'est pas centrale dans ces premiers échanges, la faune recueillant plus d'attention. En 1984, l'UICN adopte une résolution (n° 16/34) portant sur les zones de *wilderness* et reconnaît leur rôle dans la protection de la biodiversité (Bastmeijer, 2016). Ce processus a également été encouragé par des associations telles que *Wild Foundation*, créée en 1974, qui s'intéresse à la *wilderness* au niveau mondial, à l'origine des *World Wilderness Congress* depuis 1977. Cette organisation contribue ainsi à la création d'un

groupe de travail sur la *wilderness* au sein de la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN (Martin, 2017). L'imaginaire associé à la *wilderness* a également été véhiculé dans le monde à travers le développement du tourisme (Talbot, 1998), et des nouvelles technologies de communication et d'information, qui contribuent à la construction de l'image d'espaces sauvages comme destination de voyage.

- 17 À l'échelle européenne, la *wilderness* – ou ce qui y renvoie – a commencé à être prise en compte dans certains pays à partir des années 1990 (Bastmeijer, 2016). Les premières initiatives associatives datent de la même époque : *Mountain Wilderness* est fondée en 1987 et *PanPark* en 1998 (Barraud, Périgord, 2013 ; Vancura *et al.*, 2008). Cependant, la *wilderness* émerge véritablement en tant que notion fédératrice des initiatives européennes dans les années 2000 (Bastmeijer, 2016). Elle a été importée dans le débat sous l'influence de plusieurs associations, telles que l'ONG *Wild Europe Initiative* créée en 2005. Constituée de plusieurs organisations (Pan Parks, UNESCO, Europarc Federation, World Wildlife Fund – WWF, UICN), elle promeut et encourage les stratégies de protection et de restauration des zones des *wilderness* en Europe (Wild Europe, 2012). Cette ONG, tout comme une centaine d'organisations aux intérêts variés (protection de la faune, de l'environnement, tourisme, gouvernement), participe activement à la promotion du concept auprès du Parlement européen en 2008, jusqu'à la signature de la Résolution sur la *wilderness* (Kun, 2013).

La *wilderness* comme objet de recherche

- 18 Outre la prise en compte de la *wilderness* par les instances internationales, on observe également une évolution et une internationalisation des publications scientifiques sur ce sujet depuis le début du XXe siècle. La base de données Scopus, communément utilisée dans le cadre de recherche de littérature scientifique (Guz, Rushchitsky, 2009), permet notamment d'évaluer l'évolution de l'intérêt scientifique pour la *wilderness* – et pour le *rewilding* – depuis le début du XXe siècle. Bien que Scopus propose un ensemble d'outils d'analyse bibliométriques auxquels nous avons pu avoir recours dans le cadre de notre recherche, le choix a toutefois été fait d'exclure les méthodes de bibliométries complexes qui s'appuient sur des indices, et de préférer une approche descriptive et thématique des données. En partant du plus général pour aller au plus restrictif, nous nous sommes d'abord intéressés aux publications portant sur la *wilderness* et les concepts qui lui sont associés à l'échelle mondiale, avant d'affiner notre recherche pour étudier les publications parues au niveau européen. En s'inspirant des méthodes utilisées dans le cadre des revues systématiques (Sordello *et al.*, 2017), nous avons établi des équations de recherches (dont les mots clés ont été sélectionnés à la suite de plusieurs tests) (tableau 1) avant de borner les recherches par la sélection d'un nombre choisi de variables (années de publication, sujets/domaines de recherche, type de document – articles, chapitres de livres et livres – et pays de publication).

Tableau 1 : Description des étapes et équations de recherches utilisées dans la recherche bibliographique

Echelle d'analyse	Etapes	Variables sélectionnées	Période de publication retenue	Nombre de publications retenues après traitement

Monde	1	Mots clés utilisés	<i>Wilderness</i>	1908 -2019	8 971	
	2	Domaine de recherches retenus	<i>Environmental Science, Social Sciences, Arts and Humanities, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary</i>		3614	
	1	Mots clés utilisés	<i>Rewilding</i>	1999-2019	411	
	2	Domaine de recherches retenus	<i>Environmental Science, Social Sciences, Arts and Humanities, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology</i>		253	
Europe	1	Mots clés	<i>Wilderness</i> « (wilderness OR rewilding OR “wild land”)AND (Europe OR France OR Slovakia OR Romania OR “United-Kingdom” OR England Or Scotland OR Wales Or Poland OR Spain OR Italy OR Netherland OR Germany OR Belgium OR Czech Or Austria)	1980-2019	683	
	2	Exclu	AND NOT TITLE-ABS-KEY (America OR USA OR china OR Australia OR Africa OR "South America" OR "China" OR «Tanzania" OR "United States" OR "Canada" OR "New Zealand" OR "Australia" OR "South Africa" OR India) AND NOT TITLE-ABS-KEY (wildfire)		493	
	3	Domaine de recherches retenus	<i>Environmental Science, Social Sciences, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology</i>		190	
				<i>Rewilding</i>	2004-2019	

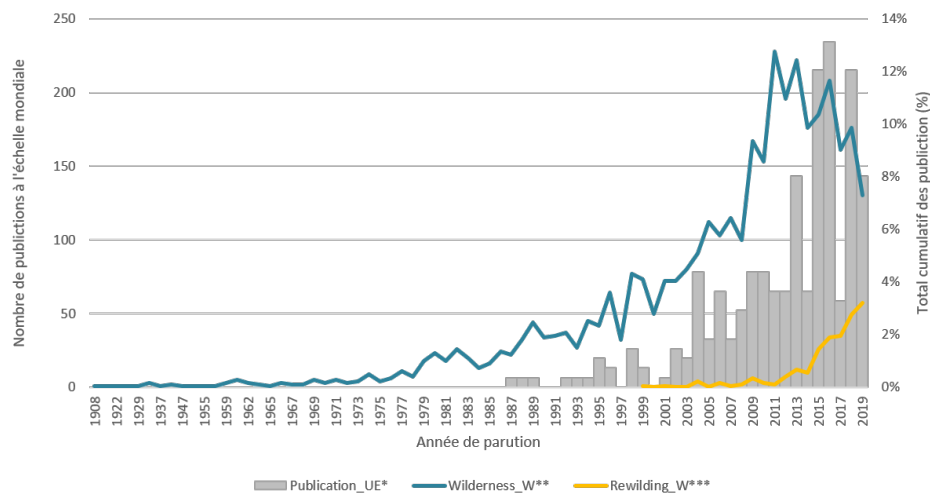
		<i>TITLE-ABS-KEY (rewilding) AND TITLE-ABS-KEY (europe OR france OR slovakia OR romania OR "United-Kingdom" OR england OR scotland OR wales OR poland OR spain OR italy OR netherland OR germany OR belgium OR czech OR austria)</i>		
2	Exclu	<i>AND NOT TITLE-ABS-KEY (america OR usa OR china OR australia OR africa OR "South America" OR "China" OR "Tanzania" OR "United States" OR "Canada" OR "New Zealand" OR "Australia" OR "South Africa" OR india) AND NOT TITLE-ABS-KEY (wildfire)</i>		118
3	Domaine de recherches retenus	<i>Environmental Science, Social Sciences, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology</i>		74
1	Mots clés	<i>Wild land</i> <i>TITLE-ABS-KEY ("wild land") AND TITLE-ABS-KEY (europe OR france OR slovakia OR romania OR "United-Kingdom" OR england OR scotland OR wales OR poland OR spain OR italy OR netherland OR germany OR belgium OR czech OR austria)</i>		50
2	Exclu	<i>AND NOT TITLE-ABS-KEY (america OR usa OR china OR australia OR africa OR "South America" OR "China" OR "Tanzania" OR "United States" OR "Canada" OR "New Zealand" OR "Australia" OR "South Africa" OR india) AND NOT TITLE-ABS-KEY (wildfire)</i>	1998-2019	33
3	Domaine de recherches retenus	<i>Environmental Science, Social Sciences, Agricultural and Biological Sciences, Multidisciplinary, Earth and planetary sciences, Psychology</i>		15

A.Locquet, 2020, source : Scopus 2019

La plateforme de la base de données utilisée présente plusieurs champs permettant d'affiner la recherche. Ceux-ci ont été sélectionnés à la fois pour leur pertinence par

rapport à notre objectif de recherche ainsi qu'en fonction des résultats de champs proposés par Scopus, pouvant varier selon l'équation de recherche appliquée. C'est pourquoi des domaines de recherche différents émergent suivant le terme sélectionné. De même, les périodes de publication retenues ont été déterminées par la disponibilité des données sur Scopus, et des éléments les plus appropriés dans le cadre de la présente analyse. Concernant la notion de *wilderness* à l'échelle mondiale, la recherche a été bornée aux années 1900 – 2019, puisque la bibliographie permet de considérer que l'écologisation de la notion s'opère au cours du XXe siècle.

Figure 1 : Évolution des parutions d'articles en fonction des termes mobilisés



* ensemble des publications portant sur la *wilderness*, le *rewilding*, les *wild-land*, à l'échelle européenne (n=274)

** ensemble des publications portant sur la *wilderness*, à l'échelle mondiale (n= 3612)

*** ensemble des publications portant sur le *rewilding*, à l'échelle mondiale (n=253)

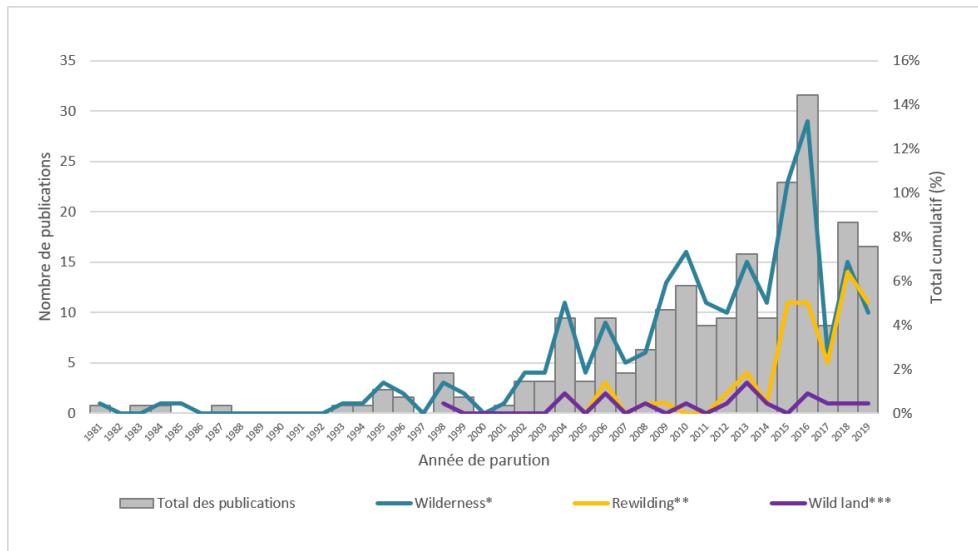
Source : Scopus 2019

- 19 La figure 1 montre que le terme de *wilderness* n'est présent que dans les publications à l'échelle mondiale et concerne rarement l'Europe avant 1980. La plupart des publications portant sur la *wilderness* à l'échelle mondiale sont alors issues majoritairement des États-Unis (46 % contre seulement 26 % émanant de pays européens), et plus largement du monde anglophone (Etats-Unis, Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Irlande) à l'origine de 80 % des parutions mondiales. À partir des années 1990 les publications connaissent une croissance plus rapide, et les ouvrages majeurs critiquant le concept de *wilderness* datent notamment de cette période (Nelson, Callicott, 1998, 2008). Les critiques ne portent pas sur les grands espaces de nature qualifiés comme *wilderness*, mais plutôt sur la signification du terme. Les reproches principaux résident dans l'artificialité de la notion culturellement construite qui décrit une « fausse nature » – pour reprendre les mots de Cronon (1996), puisqu'elle part du présupposé que certains écosystèmes n'ont pas été modifiés par les activités humaines, une position qui est un héritage d'une conception occidentalocentrée du monde, construite parallèlement à la colonisation européenne (Nelson, Callicott, 1998, 2008 ; Cronon, 1996 ; Larrère, Larrère, 2015). Cette acception revient d'une part à nier l'influence des autochtones et premières sociétés humaines, et d'autre part à justifier ou faire oublier l'exclusion de peuples et de populations humaines en dehors de zones à préserver. Nash (2014) relève une sorte

d'hypocrisie dans le concept de *wilderness*. Selon lui une société doit d'abord se développer d'un point de vue technologique et urbain avant d'exprimer un besoin pour la nature sauvage. Finalement le concept même de *wilderness* serait porté, depuis les romantiques, par une élite urbaine⁸.

- 20 À partir des années 1990, apparaissent de nouveaux concepts pouvant être rattachés à la *wilderness*, tels que le *rewilding* – ils seront précisés dans la deuxième partie de cet article – (figure 1 et 2) (Barraud *et al.*, 2019). Les premières discussions sont menées aux États-Unis par des militants environnementalistes tels que D. Foreman⁹ (Foreman, 1992 et Foreman *et al.*, 1992, in Johns, 2019). La définition du concept de *rewilding* est ensuite affinée en 1998 par Soulé et Noss (1998), qui le présentent comme un moyen de restaurer la *wilderness* aux États-Unis via la mobilisation du rôle clé joué par les prédateurs. À travers leurs travaux, Lorimer *et al.* (2015) ont montré que, dans les années 2000, les publications relatives au *rewilding* n'ont pas cessé de croître dans les sphères scientifiques et opérationnelles alors même que les recherches empiriques étaient rares. D'un point de vue opérationnel, selon eux, le *rewilding* reste une approche marginale de la conservation pratiquée dans quelques sites pilotes (Yellowstone, Oostvaardersplassen). D'après la recherche effectuée (figure 2), la notion de *rewilding* ne prend place dans le monde européen qu'en 2004, période à laquelle se constituent les premiers groupes d'acteurs défendant la *wilderness* (*Wild Europe Initiative*). Ceux-ci émergent notamment en réponse au constat selon lequel la réalisation des dispositifs actuels de protection ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs de conservation (Lorimer *et al.*, 2015).
- 21 À l'échelle européenne, Scopus ne recense aucune publication avant les années 1980 (figure 2). Leur nombre croît globalement dans les années 2000 avec un premier pic en 2010 (13 publications), et continue d'augmenter depuis lors. Les figures 2 et 3 montrent clairement la montée en puissance des publications sur ce thème en Europe. En valeur relative, plus de 71 % des publications sont postérieures à 2009 (figure 3), l'année 2016 présentant un pic lié à la parution de deux ouvrages, l'un faisant notamment état de l'intégration de la *wilderness* dans les réglementations internationales et européennes (ainsi qu'au sein de plusieurs pays européens) (Basteimjer, 2016), l'autre s'intéressant aux méthodes de cartographie des zones de *wilderness* (Carver, Fritz, 2016)¹⁰.
- 22 Dans les années 1990, les premières réflexions sur la définition et les représentations de ces espaces en Ecosse conduit à faire émerger le concept de *wild land* (Harbon, 1998). Celles-ci, de même que les publications afférentes, sont restées particulièrement attachées au cadre écossais et n'ont pas été transférées à d'autres contextes. Tout comme au niveau mondial, les travaux concernant la *wilderness* dominent sur l'ensemble de la période étudiée (figure 3).

Figure 2 : Évolution des parutions d'articles en fonction des termes mobilisés à l'échelle européenne



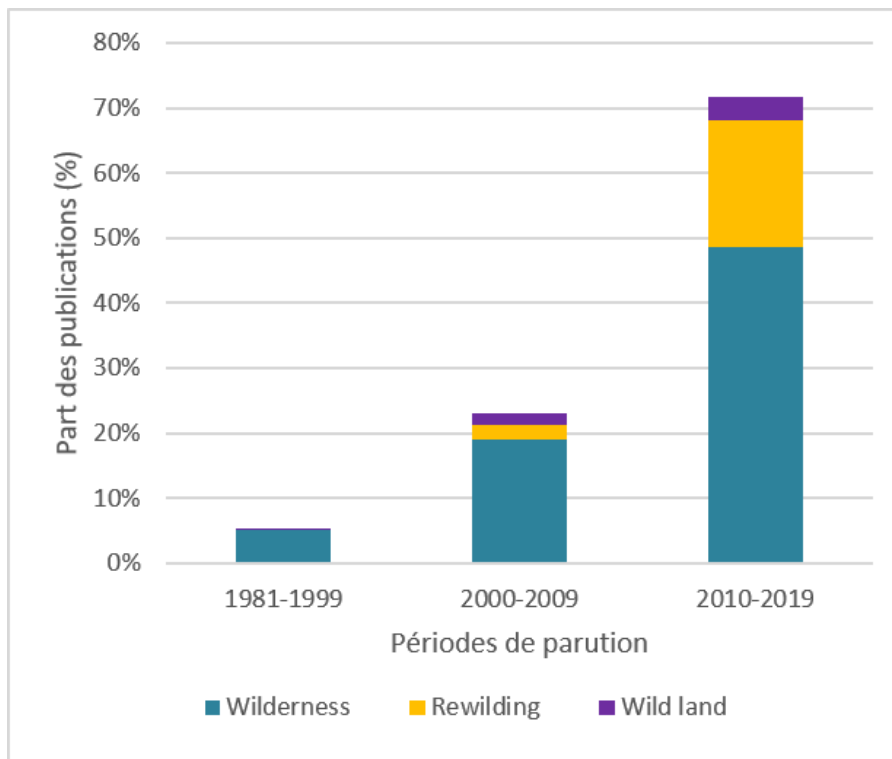
* ensemble des publications portant sur la *wilderness*, à l'échelle européenne (n=187)

** ensemble des publications portant sur le *rewilding*, à l'échelle européenne (n= 72)

*** ensemble des publications portant sur les *wild-land*, à l'échelle européenne (n=15)

Source : Scopus 2019

Figure 3 : Évolution de la répartition des publications entre 1981 et 2019



Nombre de publication par période :

1981-1999 : 17

2000-2009 : 60

2010-2019 : 197

Source : Scopus 2019

Au-delà d'une convergence affichée, des conceptions nuancées

Les limites sémantiques dans la traduction d'une notion polysémique

- 23 La notion de *wilderness* en elle-même est multidimensionnelle et complexe dans le monde anglophone, mais la situation se complique lors de la transposition de la notion dans d'autres langues (Ceaușu *et al.*, 2015). Elle apparaît comme un objet socialement construit, chargé de symbolisme (Meyer, 2013) et les conceptions ou les imaginaires de la *wilderness* ne peuvent se réduire à une définition commune (Carver *et al.*, 2002 ; Jones-Walters, Čivić, 2010). Le terme de *wilderness* dépend d'univers mentaux différents et n'a pas d'équivalent ou de traduction dans la plupart des langues en dehors des idiomes scandinaves (Washington, 2007 ; Callicott, 2008). En suédois, "*vildmark*" désigne une contrée inculte et inhabitée, sauvage. Lorsque le mot est associé au milieu forestier, il désigne une forêt vierge, un lieu désolé et repoussant. En finnois, ces zones sont désignées par le mot "*erämaa*", pouvant décrire un espace qui ne peut être traversé à pied en moins d'un ou deux jours et où il y a des ressources (Myllyntaus, 2001).
- 24 La traduction du terme anglais est plus compliquée dans les langues latines. Barragan Paladines (2019) indique qu'en espagnol, aucun nom commun n'est approprié pour décrire la *wilderness*, seuls des adjectifs permettent de la décrire : *salvaje*, *silvestre*, *inhóspito*, *prístino*, *intocado* alors que dans la Résolution du Parlement, la traduction employée *Espacios naturales* (figure 2) s'avère plus neutre. En français, plusieurs syntagmes servent à traduire le terme *wilderness* : les expressions « nature sauvage » ou « nature vierge » sont les plus utilisées (Barthod, 2010) sans pour autant assurer une concordance satisfaisante des significations. Pour Vallauri *et al.* (2010), le terme qui semble être le plus approprié serait « naturalité », lequel désigne un état naturel ou spontané et se base sur une conception d'ensauvagement du territoire (Laslaz, 2009), ce qui ne résout alors pas la question de la traduction du terme *naturalness*, que l'on aurait tendance à traduire par naturalité. Un examen des termes utilisés par les traducteurs du Parlement européen transposant la résolution dans les différentes langues de l'Union est éclairant (tableau 2). Il illustre l'absence d'appréhension commune de la notion autant que la difficulté de trouver un terme générique renvoyant à une conception univoque. Généralement ce sont des expressions composées de deux à trois mots qui sont utilisées et qui portent au moins 2 significations ou connotations. La plupart se rapportent au sauvage et à la nature. La majorité des expressions souligne la dimension spatiale de la *wilderness* qui n'est pas forcément induite par l'usage des termes « sauvage » et « nature ». Si la question de l'intraductibilité des concepts est un thème connu des études littéraires et des sciences sociales, elle trouve avec la *wilderness* une application pratique : ici, l'inconvénient d'un certain nombre de traductions réside dans le fait qu'elles la réduisent à un état de nature intrinsèque alors que le propre de cette notion réside dans la variété de ses connotations, résultant de la sédimentation d'expériences spatiales et d'ajustements culturels dans les pays de langue anglophone (Washington, 2007).

Tableau 2 : Sens attachés aux termes employés par le Parlement européen dans les traductions du terme *wilderness*

Langue	Terme employé en langue de traduction	Spatiale	Sauvage, incontrôlé	Intact, Vierge	Vide (d'humains)	Faune	Nature
Allemand	wildnis						
Anglais	Wilderness						
Bulgare	ДИВАТА ПРИРОДА						
Croate (Hrvatski)	NC (non communiqué)						
Danois	Überørte naturområder						
Espagnol	espacios naturales						
Estonien	põlisloodus						
Finnois	erämaat						
Français	Zones de nature vierge						
Gaëlic	NC						
Grec	Άγρια φύση						
Hongrois	Érintetlen természeti övezetek						
Italien	Aree naturali						
Letton	Neskartās teritorijas						
Lituanien	Laukinė gamta						
Maltais	In-natura selvaġġa						
Néerlandais	Wilde natuur						
Polonais	Dzika przyroda						
Portugais	Natureza selvagem						
Roumain	Zonele cu natură virgină						

Slovaque	Divoká príroda						
Slovène	Divjina						
Suédois	Vildmark						
Tchèque	Volná příroda						
Somme		9	13	8	3	2	15

[Ce tableau permet d'identifier les difficultés de traductibilité des concepts. L'objectif est d'indiquer quels sont les termes utilisés au Parlement européen. En termes méthodologiques, ce tableau a été constitué à partir des traductions officielles (présentes sur le site du parlement : voir URL en source du tableau) de la résolution de février 2009. La 2^{de} colonne indique le terme correspondant à la notion de *wilderness* exprimée dans la langue du pays. Pour chaque terme, sa définition a permis d'identifier des termes clés ou les notions qui servaient à définir le mot utilisé pour traduire ou transposer le terme *wilderness*. Les mots ou expressions choisis par les traducteurs officiels sont parfois chargés d'un sens culturel élargi, différent de ce qu'indique la traduction stricte, mais ces éléments ne sont pas pris en compte dans ce tableau. Ce choix de restreindre la traduction à celle proposée par les traducteurs du Parlement présente un intérêt de trois ordres : i) les traducteurs professionnels constituent une catégorie d'acteurs dont l'expertise linguistique permet de considérer leur choix comme pertinent, au moins pour les besoins des autorités publiques ; ii) les autorités publiques des États travaillent avec ces traductions officielles, qui servent donc à orienter ou élaborer des politiques publiques – ce 2nd aspect peut soulever des critiques, car ils ne sont pas nécessairement des spécialistes des questions de naturalité – ; iii) travaillant pour cette institution, ils s'inscrivent dans une culture institutionnelle et l'on peut postuler qu'ils utilisent un même prisme d'intelligibilité en choisissant le terme le plus adapté à l'action publique. Ne parlant qu'une modeste partie des langues de l'Union, une première étape a constitué à chercher le sens des syntagmes et des termes avant de le traduire et d'établir les connotations associées aux termes utilisés dans les versions traduites de la résolution. Cette méthode présente incontestablement des limites mais elle présente l'avantage de balayer de manière rationnelle les connotations des termes se trouvant dans la définition des mots en langue nationale et d'en donner un aperçu homogène.]

(source : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0034+0+DOC+XML+V0//EN> ; [lexilogos.com](http://www.lexilogos.com))

- 25 La notion anglophone de *wilderness* s'avère ainsi difficile à transposer aux différents contextes européens. Les activités agricoles et sylvicoles, qui ont façonné les paysages, sont devenues dans de nombreuses situations des zones de déprise agricole et de recrûs forestiers. Ces formes de retour spontané de la végétation sont qualifiées de « férales », terme de nouveau utilisé en français, depuis une période assez récente. D'origine latine – *fera, ae*, selon le dictionnaire Latin-Français Gaffiot, nom féminin signifiant bête sauvage ; en tant qu'adjectif, le terme peut être traduit par 'farouche' –, le terme féral, employé comme adjectif, est encore en usage en Moyen français, désignant un animal ou une plante sauvage. Il est alors utilisé par analogie pour désigner un homme peu fiable avant de tomber en désuétude à la fin de l'époque moderne ; le dictionnaire Littré n'en présente plus l'occurrence. Alors que ce terme demeure très utilisé dans certains contextes¹¹, il est de nouveau employé pour désigner des espaces abandonnés par les activités humaines et qui évoluent généralement vers une régénération végétale (ligneuse ou non ligneuse) spontanée (Schnitzler, Genot, 2012). D'autres auteurs militants, tels que G. Monbiot (2013), l'envisagent comme une sorte de projet politique accompagnant le renouvellement d'une éthique de la relation entre les humains et le monde sauvage et plus largement l'espace terrestre.
- 26 Ainsi, la dimension culturelle attachée à la notion de *wilderness* de même que sa difficile transposition dans d'autres langues rendent la définition et l'explication des termes particulièrement délicates. Le texte du Parlement européen apporte une définition

commune ; celle-ci a été établie par des institutions internationales, des gouvernements, des institutions académiques et des ONG (Coleman, Aykroyd, 2009) lors de la conférence de Prague en 2009. La définition proposée par *Wild Europe Initiative* (cf introduction) ne tranche pas véritablement avec un certain nombre de critères, par ailleurs utilisés dans les catégories Ia (réserve naturelle intégrale) et Ib (zone de nature sauvage) de l'UICN. Elle n'est pas plus univoque dans les publications du Parlement, qui la contredit en partie en considérant dans l'un de ses rapports que « *le territoire de l'Europe est trop petit pour qu'existent des zones interdites aux citoyens* » (Parlement européen, 2009). La place de l'homme dans ces espaces est donc considérée comme problématique et non souhaitable, ce qui est d'autant plus étonnant que le Parlement européen prévoit de développer des activités de tourisme dans ces espaces.

La place du critère spatial dans la définition des zones de *wilderness* européennes

- 27 Depuis la conférence de Prague en 2009, les recherches ont porté sur l'identification des indicateurs et des critères de définition de la *wilderness* en Europe, l'objectif étant d'identifier des zones pouvant y répondre et de définir les modalités de gestion de ces espaces (Coleman, Aykroyd, 2009 ; Bastmeijer, 2016 ; Fischer *et al.*, 2010 ; Kuiters *et al.*, 2013 ; European Commission, 2013). Les différences de représentation de la *wilderness*, de même que l'absence d'indication précise quant aux milieux naturels concernés, aux modalités techniques et spatiales de mise en œuvre et de protection de ces espaces, permettent d'envisager des conceptions et des possibilités de mise en œuvre assez flexibles (Bastmeijer, 2016).
- 28 En Australie, Lesslie et Taylor (1985) ont montré l'intérêt de réfléchir à partir d'un « continuum de *wilderness*¹² », qui permet de se libérer du « problème de la définition du point précis [ou du seuil] à partir duquel [elle] commence et se termine », reconnaissant également la « nature relative » de la notion (Lesslie, Taylor, 1985 : 328). Séparant l'espace habité de l'espace non aménagé (*undeveloped*), le continuum permet d'identifier un gradient d'intensité d'éloignement – par rapport aux espaces aménagés – et de naturalité (*remoteness and primitiveness*) (Lesslie, Taylor, 1985 : 316). Dans le contexte européen, identifier et cartographier ces espaces s'avère un enjeu majeur. Cette approche distingue plusieurs « types » de *wilderness* selon un gradient de naturalité, des zones les plus sauvages aux plus anthropisées (Carver *et al.*, 2002). La cartographie de ces espaces rencontre le défi majeur d'adapter la notion de continuum de *wilderness* à la variété des situations européennes, en cherchant à identifier les espaces à préserver en fonction de leur état et de leur qualité (Kuiters *et al.*, 2013 ; Carver, Fritz, 2016). L'état de naturalité le plus avancé correspond donc à la *wilderness*, mais le long du continuum, des espaces peuvent être remarquables sans pour autant atteindre strictement les critères d'éloignement ou de naturalité, ce qui conduit à une déclinaison de notions le long du continuum. Ces différents types dépendent de l'impact de l'homme et du degré de modification de l'habitat. Le modèle du continuum distingue ainsi les zones de *pristine wilderness* – *pristine* renvoyant au latin *pristinus, a, um*, c'est-à-dire dans le cas présent, primitif ou à l'état premier –, caractérisées par leur haut degré de naturalité écologique, leur taille, l'absence de développement ou de nuisance (European Commission, 2013), des *wild lands*, espaces plus petits et

fragmentés, marqués par des modifications dues aux activités humaines (The Wilderness Working Group, 2012).

- 29 La variété des conceptions amène à s'interroger sur le type de milieu naturel retenu dans les études. Globalement, dans la littérature, les principaux espaces disposant d'un potentiel important correspondent à des milieux agro-pastoraux susceptibles de se refermer (Lupp *et al.*, 2011 ; Lasanta *et al.*, 2015 ; Navarro, Pereira, 2015 ; Ceaușu *et al.*, 2015), ainsi que les espaces forestiers (Ritter, 2011 ; Schnitzler, 2014). Par ailleurs, selon les différentes simulations cartographiques, les espaces montagnards s'avèrent également particulièrement favorables à l'identification d'espaces de *wilderness*¹³ (Carver, 2016). En revanche, les milieux humides et surtout marins ne sont pas évoqués dans la littérature comme étant des espaces potentiels, ni des espaces où des actions sont envisagées.
- 30 Si les différents types d'espaces situés le long du continuum de *wilderness* contribuent à faciliter l'applicabilité du concept en Europe, les questions spatiales demeurent problématiques car les modalités de désignations ne sont pas explicitées par le Parlement européen. Ce dernier se contente de préciser qu'il doit s'agir de vastes étendues permettant d'assurer le développement de processus naturels. Les objectifs qui leur sont assignés, dans cette phase préliminaire, font écho à des dispositifs de protection déjà existants, qu'ils soient réglementaires, contractuels ou conventionnels, ouvrant la question de l'intérêt opérationnel de ces zones de *wilderness*. À titre d'illustration, la définition de la *wilderness* est très proche de la manière dont l'UICN définissait les parcs nationaux (catégorie II) jusqu'au début des années 1980 (voir Richez, 1992, p. 44). Elle porte la même contradiction fondamentale : établir des périmètres de protection pour des espaces de haute naturalité, sans habitant humain, tout en soutenant l'habiter temporaire sous la forme du tourisme. Autrement dit, l'idée d'espaces ou d'aires de *wilderness* en Europe ne constitue-t-elle pas une nouvelle dénomination au service d'une vieille idée considérée par ailleurs comme dépassée ?
- 31 PAN Parks, modèle sur lequel se base en partie le Parlement européen, envisage des critères surfaciques en préconisant de développer des zones d'au moins 10 000 hectares (Wildland Research Institute, 2010). De telles superficies peuvent permettre à certaines espèces d'accomplir tout leur cycle de vie. Selon *Wild Europe*, les zones de nature sauvage pourraient spatialement se traduire par une succession d'espaces au degré de naturalité décroissant, allant d'une zone cœur à une zone de transition où un certain nombre d'activités humaines sont autorisées mais très contrôlées (Wild Europe, 2012). Cette approche permet de différencier plusieurs niveaux de naturalité, via un gradient allant d'espaces à haute naturalité (avec une zone cœur d'au moins 3 000 ha) à des zones de nature sauvage (zones cœurs d'au minimum 10 000 ha) (Wild Europe 2012). En fonction des contextes locaux, d'autres critères peuvent être pris en compte selon les pays. La distance aux infrastructures anthropiques apparaît ainsi comme un critère dominant, notamment pour privilégier la sensation de solitude (Ceaușu *et al.*, 2015 ; Pereira, Navarro, 2015 ; Guetté, 2018). Toutefois pour l'instant, aucun consensus ne semble atteint entre les acteurs.
- 32 Cependant, penser un espace écologique par la limite ou la superficie est-il une option pertinente ? Les parcs nationaux nord-américains, dont la superficie dépasse plusieurs milliers et parfois plusieurs dizaines de milliers de kilomètre carrés (exemples de Yellowstone, Banff, Wood Buffalo), ont observé que les mobilités animales ne peuvent être analysées à l'aune de la superficie protégée, de nombreuses espèces ayant établi

leur territoire de part et d'autre de la limite des parcs. La mise en place de zones de *wilderness*, si elles étaient fondées sur le principe de l'évolution libre des milieux et de la faune sauvage, remettrait en partie en cause le mode de gestion interventionniste actuellement en vigueur pour préserver la biodiversité. Cependant, sans l'affirmer clairement, l'approche s'avère encore teintée d'anthropocentrisme, l'espace de *wilderness* devenant socialement acceptable par les aménités qu'il offrirait pour les humains, ce qui constitue un solide point commun avec les espaces protégés de catégorie II. Enfin, les espaces de *wilderness* ne règlent pas totalement les questions de connectivité entre ces zones sauvages permettant d'augmenter la viabilité des espaces et des espèces (Coleman, Aykroyd, 2009). Ces continuités écologiques doivent être assurées spatialement par l'établissement de corridors qui concourent à assurer le cycle de vie des espèces (migration, chasse) tout en favorisant les échanges génétiques entre les populations. La fragmentation du territoire européen par les activités humaines risque de rendre difficile la mise en place de corridors écologiques.

Zone de *wilderness* : nouveau dispositif de gestion écologique de la nature sauvage ?

- 33 Des zones de *wilderness* sont déjà identifiées à l'échelle internationale. Elles correspondent à la catégorie Ib de l'UICN, excluant tout usage touristique de l'espace. Celles-ci sont ainsi à distinguer des *wilderness areas* que promeuvent leurs défenseurs européens, dont la stratégie de conservation est justifiée par les services écosystémiques qui leur sont attachés. Ces espaces fourniraient notamment des services de régulation (lutte contre le réchauffement climatique ou contre l'érosion des sols, stockage de carbone, assainissement la qualité de l'air et de l'eau), des fonctions de support (création de sols, d'habitats propices à certaines espèces, moyen de lutte contre l'érosion de la biodiversité) ou des services culturels tels que le tourisme et les loisirs (Schnitzler *et al.*, 2008 ; Cerqueira *et al.*, 2015). De plus, la protection de la *wilderness* oriente les actions en insistant davantage sur les aspects qualitatifs en privilégiant les processus naturels tandis que celle de la biodiversité s'opère via une approche quantitative qui comptabilise le nombre de taxons présents (Vallauri *et al.*, 2010), les objectifs de conservation qui leur sont attachés ne se recouvrant que partiellement (Mittermeier *et al.*, 2003). En outre, la notion de *wilderness* est particulièrement attachée à celle de *naturalness*, qui en est l'une des composantes (Landres *et al.*, 2000 ; Siipi 2004 ; Reif, Walentowski, 2008). En français, le sens peut être assimilé à la notion de naturalité, qui renvoie également à un état ou à des qualités évaluées le long d'un gradient permettant de mesurer le degré d'anthropisation symétriquement, de naturalité, d'un espace (Guetté *et al.*, 2018).
- 34 Identifier des aires de *wilderness* ne se limite pas à la question des espèces ou à celle des processus, mais également aux états écologiques des milieux, inégalement transformés par l'activité humaine. Ainsi, les notions de *wild land* ou de *wild areas* (Fritz, 2001 ; Boyle, Wheeler, 2016), développées principalement au Royaume-Uni, permettent de prendre en compte des espaces qui ont été historiquement modifiés par des activités anthropiques, les plaçant dans la catégorie des milieux dont la naturalité est modérée (Fritz *et al.*, 2000 ; Fritz, 2001). Dans le contexte écossais plus particulièrement, les *wild land* sont reconnus comme des espaces semi-naturels marqués par l'anthropisation,

mais difficilement accessibles (McMorran *et al.*, 2006), où il est possible de mettre en place des pratiques de restauration.

- 35 Une gestion plus active des zones de *wilderness* peut ainsi être envisagée à travers des opérations de restauration écologique ou de réintroduction d'espèces (European Commission, 2013). Cette dernière a notamment pour objectif de reconstituer des dynamiques écologiques dans des milieux fortement transformés par l'activité humaine, en assurant une bonne cohérence de la chaîne trophique, les prédateurs y occupant une position majeure (Hegyi, 2008 ; Fischer, 2016). En fonction des sites et des degrés de naturalité, les modalités d'intervention humaine varient entre la réintroduction d'espèces clé de voûte – le *rewilding*, dont il existe plusieurs déclinaisons à l'échelle mondiale (Jørgensen, 2015) – et la non-intervention pour favoriser les processus naturels – ce qui correspond à la notion de « libre évolution ». Dans le contexte européen, elles vont de la gestion passive (Norgués-Bravo *et al.*, 2016), qui permet un retour spontané des processus naturels, sans objectifs fixés, à des actions de réintroduction d'espèces, parfois non-natives (Fernández *et al.*, 2017). L'une des dimensions du *rewilding* s'intéresse à comprendre comment les écosystèmes fonctionnaient par le passé sans ou sous l'effet d'une faible présence humaine. L'association de cette notion à celle de *wilderness* déplace la réflexion vers les modalités de fonctionnement des écosystèmes avant leur transformation (incidences de la chasse sur la mégafaune ou de l'agriculture sur la transformation des milieux). Elle conduit également à questionner les points de référence et les pratiques utilisées dans la conservation contemporaine (Lorimer *et al.*, 2015). Certains acteurs promouvant le *rewilding* considèrent des états de référence anciens (pléistocène). Cette notion conduit également à une réflexion sur le fonctionnement des écosystèmes et des paysages européens, en remettant notamment en cause la notion de *climax* selon laquelle la forêt constituait la végétation prédominante et "naturelle" en Europe (Vera, 2000). D'autres auteurs sont moins attachés à un état de référence spécifique, laissant le milieu évoluer librement, ce qui leur permet d'identifier sous le syntagme de « *novel ecosystem* » des écosystèmes altérés par les activités humaines ne connaissant plus de gestion active (Marris, 2011). Ces derniers présentent un bon état de fonctionnement en termes de structures et d'espèces, de même qu'ils connaissent des changements de composition par rapport à l'écosystème passé (Morse *et al.*, 2014), ce qui suppose, comme l'explique Evers *et al.* (2018), de savoir par rapport à quoi et en quoi ces écosystèmes sont nouveaux. La question des états de référence choisis reste centrale dans les projets menés en faveur des espaces de nature sauvage, et sont l'objet de débats, ralentissant l'élaboration de recommandations pratiques. Les notions de *wild land* et *rewilding* renvoient donc à des contextes de milieux ayant été modifiés par l'être humain. Les stratégies qui en découlent consistent donc à accompagner ces milieux vers une forme de résilience avec des formes d'interventions inégales en fonction d'objectifs distincts¹⁴ (Jepson, 2016). L'évolution des concepts poursuit la logique d'écologisation de la notion.

Quelles mobilisations pour des *wilderness* européennes ?

La *wilderness* : un outil conceptuel saisi par les acteurs non institutionnels de la protection de l'environnement en Europe

- 36 En dépit des recherches menées sur le sujet et de la volonté affichée par le Parlement européen, les actions menées en faveur de la création d'aires de *wilderness* demeurent limitées. À l'heure actuelle, la volonté de développer une politique commune n'apparaît prioritaire au niveau du Parlement européen. Ce dernier encourage les États membres à s'appuyer sur les outils et dispositifs de protection de la nature en vigueur, en utilisant notamment Natura 2000 (European Commission, 2013 ; Parlement Européen, 2009), et incite – assez mollement – la Commission européenne à « rallier l'initiative de *Wild Europe* » (Parlement Européen, 2009). En revanche, l'Union européenne, via certains programmes tels que l'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE), soutient des initiatives de réintroduction. Elle appuie également les projets de conservation des espèces et des habitats (Natura 2000). Plusieurs programmes de ce type ont été développés, avec la contribution de l'association *Rewilding Europe*, dans la perspective de réintroduire certaines espèces telles que les bisons, les vautours ou les herbivores (LIFE RE-Bison, LIFE Vultures, et GrazeLIFE). Autre exemple de l'investissement financier, dans le cadre de l'Initiative Bank on Nature, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement ont accordé, en 2017, un prêt de 6 millions d'euros à *Rewilding Europe* (*Rewilding Europe*, 2017), lequel devrait permettre de soutenir de nouveaux modèles d'entreprises liées à la nature (écotourisme, observation de la faune, etc.) et favoriser la création d'emplois (Wheeler, 2017).
- 37 À travers l'Union européenne, un certain nombre d'acteurs se mobilisent pour encourager et contribuer à la prise en charge des espaces de *wilderness* à plusieurs échelles (tableau 3). Ceux-ci travaillent à la définition, à la promotion et à la mise en œuvre d'actions ciblées et spatialisées. Les grands groupes d'acteurs sont constitués d'ONG ou d'associations, de scientifiques, d'acteurs indépendants ou privés, des gouvernements et d'organismes publics.

Tableau 3 : Principales organisations agissant à la promotion de la *wilderness* à l'échelle européenne

Organisme	Pays ou nation d'origine	Échelle d'action	Définition	Promotion	Échange de connaissances	Mise en œuvre	Champ d'action	Constitution
Wild Europe Initiative	Angleterre	Europe					Travaille à la définition et la mise en place de la <i>wilderness</i> , promeut les échanges et des bonnes pratiques de gestion (Wild Europe, 2019).	Associations et institutions européennes

Rewilding Europe	Pays-Bas	Europe				Fondation d'aide aux organisations locales à développer de zones de nature sauvage et le retour de faune sauvage, et de processus naturel via des pratiques de <i>rewilding</i> (Rewilding Europe, 2019).	Association composée de gestionnaires de la nature, d'experts en tourisme et marketing.
European Wilderness Society	Autriche	Europe				Promeut les zones de <i>wilderness</i> et travaille à leur identification, désignation et gestion (European Wilderness Society, 2019). Cette association travaille surtout en Europe Centrale et de l'Est, et est très active en termes de communication.	Association composée de gestionnaires de la nature, de scientifiques, d'experts en tourisme et marketing
Mountain Wilderness	France	Monde, principalement Europe et Asie				Promeut la protection des espaces montagnards et lutte contre leur artificialisation, elle s'appuie sur les dimensions expérientielles et éthique de la <i>wilderness</i> de montagne (Mountain Wilderness, 2019).	Association composée d'une équipe de quatre salariés et qui s'appuie sur un réseau de bénévoles

Wild Land Research Institute	Angleterre	Europe, Royaume-Uni					Institut de recherche spécialisé dans la recherche sur les politiques de développement des zones de <i>wilderness</i> et de <i>wild land</i> (WRI, 2019)	Institut de recherche rattaché à l'université de Leeds
------------------------------	------------	---------------------	--	--	--	--	--	--

[Le tableau 3 réunit les principales organisations œuvrant en faveur de la protection de la *wilderness* et du *rewilding* à l'échelle européenne. Elles participent activement aux débats et à la promotion d'actions en faveur de ces espaces. Elles ont notamment été retenues car elles agissent au-delà de leur pays d'origine, et peuvent ainsi contribuer à exporter des modèles. L'analyse des documents et sites internet de ces organisations a permis de dégager les catégories et informations ici présentées.]

La mobilisation d'acteurs nationaux et locaux en faveur de la *wilderness* et des *wild land*

- 38 À l'échelle nationale, à part quelques pays scandinaves (Finlande et Islande par exemple), les pays ayant développé un cadre réglementaire prenant en compte les espaces de *wilderness* sont rares. Les systèmes légaux qui prévalent au niveau des États contribuent à protéger des espaces présentant certaines qualités de *wilderness* (Basteimjer, 2016) (parcs nationaux, réserves) bien qu'ils n'affichent pas le terme dans leur discours officiel, à l'exception de la manière dont l'UICN qualifie la catégorie Ib (*wilderness area*). Outre ces exemples, à l'échelle nationale, le terme même de *wilderness* est mobilisé par les acteurs dans les contextes de réflexion et de définition de la notion (figure 4) (groupe de travail UICN France '*Wilderness* et nature férale'), ou lorsque la dimension récréative est mise en avant (Wilderness Foundation UK), ce qui suggère que les périmètres de sens ne sont pas encore stabilisés dans le contexte européen.
- 39 La protection des espaces de *wilderness* est principalement évoquée dans le cadre de l'utilisation de notions qui lui sont attachées telles que celles de *wild land* (figure 4). Cette notion est surtout mobilisée en Ecosse à la fois par le Scottish Natural Heritage (organisme public en charge de la gestion du patrimoine naturel) (McMorran *et al.*, 2006) et par des acteurs associatifs, œuvrant en faveur de la gestion des espaces sauvages et de la sensibilisation du public et des pouvoirs publics. Ces associations travaillent notamment par le biais d'acquisitions foncières, qui leur permettent de mettre en place le type de gestion qu'elles souhaitent, et de conseils auprès de propriétaires privés pour les encourager à développer des pratiques en faveur de zones de *wild land* (John Muir Trust, ou encore The National Trust For Scotland au Royaume-Uni).
- 40 En France, des actions, qui peuvent être considérées comme relevant des mêmes démarches, émergent progressivement. Des associations, telles que l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages), acquièrent des parcelles afin de créer des réserves dans lesquelles la doctrine du non-interventionnisme est appliquée, incluant l'interdiction de toute activité extractive (ASPAS, 2019). La plupart de ces associations se consacre également à la sensibilisation des acteurs et des décideurs. Certains organismes, tels que *The Scottish Wild Land Group*, en font leur principale activité, luttant notamment contre le développement d'infrastructures dans les espaces

de *wild land*. En France, où l'évocation du sauvage (notamment de l'animal sauvage) est particulièrement polémique, le principe de « libre évolution » (figure 4), un syntagme utilisé notamment par les forestiers, est privilégié par le Conservatoire d'espaces naturels de Basse Normandie (CEN), à l'initiative d'un programme de promotion et de mise en valeur écologique et sociologique de parcelles délaissées (Doisy, 2017). Ce principe, dont se saisit surtout la sphère opérationnelle, est relativement récent. Il est défini par le CEN de Basse Normandie comme un espace sur lequel la volonté est de ne pas intervenir et de le laisser évoluer sans usage anthropique, quel que soit son histoire et ses usages passés. En France, de plus en plus d'initiatives mobilisent cette notion (Marris, 2018).

- 41 En dehors des actions de la sphère associative, la mobilisation d'acteurs locaux privés conduit, en Écosse, au développement d'entreprises (exemple de la *Wildland Limited*) qui s'appuient sur l'acquisition de foncier pour mettre en place des actions de conservation, de restauration et de réhabilitation des écosystèmes, tout en stimulant le développement d'une économie locale par le tourisme (*Wildland Limited*, 2019). Les motivations profondes de ces initiatives privées mériteront sans doute d'être approfondies dans une réflexion ultérieure.

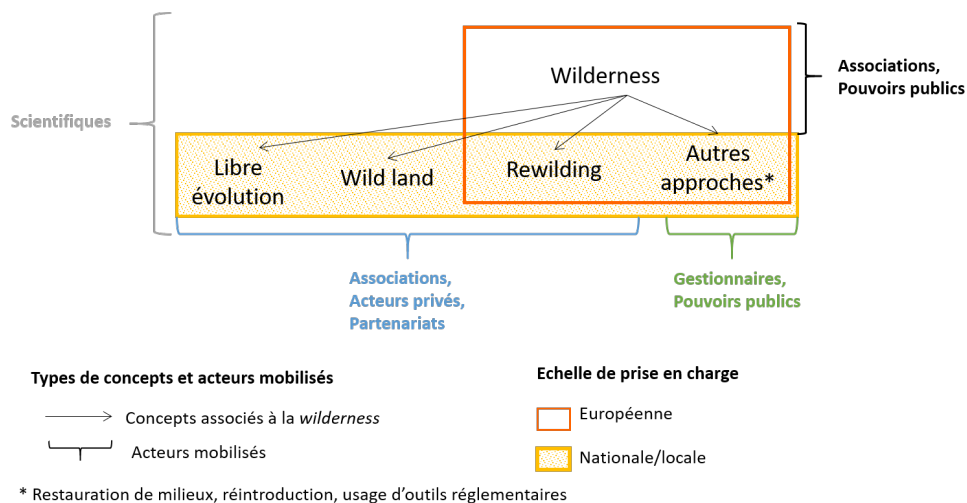
Le développement du *rewilding* comme mode d'action en faveur de la reconstitution d'espaces de *wilderness* : entre actions associatives et initiatives privées

- 42 À l'échelle nationale, des actions sont également développées dans le cadre de projets de *rewilding* ou de programmes de restauration et réintroduction. Autour du *rewilding*, les acteurs associatifs sont incontestablement les plus actifs, même si ponctuellement certains projets sont gérés par des gestionnaires rattachés aux pouvoirs publics. C'est notamment le cas de la réserve d'Ootsvaardersplassen, gérée par l'organisme public hollandais chargé de la gestion des réserves naturelles. À l'image de ce projet, la plupart des initiatives visent à réintroduire des mammifères (carnivores ou grands herbivores comme les *Konik*, des tarpans reconstitués, ou des bovidés sauvages censés reproduire l'impact des aurochs sur le milieu à Oostvaardersplassen) (Lorimer, Driessen, 2013).
- 43 Certaines associations, parfois nationales, entreprennent la restauration de milieux entiers, comme *Rewilding Britain*, une association qui travaille au développement de projets pilotes de *rewilding* au Royaume-Uni, ou d'autres plus locales telles que *Trees For Life*, dont l'objectif est de restaurer la forêt calédonienne en Écosse (*Trees for life*, 2018). Ces associations travaillent en collaboration avec des acteurs locaux (associations, gestionnaires, communautés, etc.) (figure 2), certaines organisations sont constituées de partenariats entre plusieurs structures telles que *Wild Ennerdale*, composée d'une entreprise privée de gestion de l'eau (*United utilities*), une association (*The National Trust*) et l'organisme britannique responsable de la gestion des forêts (*Forestry Commission England*) principaux propriétaires de la zone d'action (*Wild Ennerdale*, 2019).
- 44 Le recours aux partenariats pour la mise en œuvre de projets de *rewilding* est relativement courant. *Rewilding Europe* multiplie ainsi les partenariats avec les acteurs locaux à travers l'Europe dans le cadre d'actions localisées (De Jong, Pellis, 2016). L'organisation apporte également un soutien aux différents projets par le biais de sa *Wild Life Bank*, c'est-à-dire un système de prêts de hardes de grands herbivores pour les

introduire sur des sites dédiés. Certaines associations s'insèrent dans le modèle de *rewilding* par le biais de l'élevage de certains grands herbivores tels qu'ARTHEN (France) ou Tauros (Pays-Bas) pour reconstituer des espèces d'herbivores proches de celles existant à la fin du dernier interglaciaire (chevaux, aurochs).

- 45 Les projets adoptant une stratégie de *rewilding* font également l'objet d'une mobilisation de la part d'acteurs privés qui développent un modèle économique et participent au *rewilding* d'un espace dont ils sont propriétaires (figure 4). En Angleterre, le *Knepp Estate* cherche à retrouver des processus naturels en adaptant les pressions de pâturage et le type d'herbivore utilisé. Pour sa part, *Highland Titles* achète des parcelles à l'aide de fonds récoltés grâce à la vente de titres de noblesse pour créer des réserves. La plupart de ces initiatives s'inscrivent au sein du réseau de l'organisation *Rewilding Europe*, qui participe ainsi à un échange de connaissances entre les différents acteurs (*Rewilding Europe*, 2018), ce dernier compte une soixantaine de projets (figure 4).

Figure 4 : Catégorisation des types de concepts en fonction des acteurs mobilisés et des échelles d'action



[La figure permet d'observer qu'en fonction des échelles d'action et des types d'acteurs étudiés, les concepts mobilisés ne sont pas les mêmes, ce qui souligne l'absence d'approches et de perceptions commune des termes employés.]

- 46 Outre les actions affichées explicitement en faveur du *rewilding*, d'autres projets de restauration et de réintroduction d'espèces, émanant d'autorités publiques rejoignent directement ou indirectement le cadre de la protection de la *wilderness*. Ceux-ci mobilisent des acteurs variés allant des associations aux gestionnaires de l'environnement.

Conclusion

- 47 La *wilderness* prend les atours d'une « nouvelle » approche de la gestion et de la protection de l'environnement en Europe, présentée par le Parlement Européen comme une stratégie se voulant paneuropéenne et cherchant à répondre aux enjeux environnementaux actuels. Cependant, la *wilderness* reste marquée par les connotations culturelles qui ont pénétré le vocabulaire de la conservation de la nature. Bien qu'associée à une image commune de grandes étendues sauvages, elle reste dépendante

des perceptions, imaginaires et expériences de chacun, qui contribuent aussi bien à la caractériser qu'à la rendre difficilement saisissable. La notion de *wilderness* sur laquelle s'appuie le Parlement européen, bien que fédératrice de nombreux acteurs, ne fait pas consensus. La complexité de sa définition dans le contexte européen réside à la fois dans sa dépendance aux dimensions culturelles ainsi qu'aux contextes territoriaux et environnementaux distincts.

- 48 Les acteurs développent également des concepts dérivés de la *wilderness*, rattachés à cette dernière ou aux actions permettant d'atteindre sa forme idéale (*wild land*, *rewilding*, restauration) en envisageant des gradients ou un continuum de naturalité. Ces concepts permettent d'adapter cette notion à des contextes socio-culturels et territoriaux variés. Il apparaît donc difficile de parler d'une *wilderness* européenne unique, sauf à considérer qu'elle se limite à des critères écologiques stricts, posant la question de l'intérêt de l'introduction de cette notion dans la sémantique de l'action publique européenne. Cette limite est renforcée pour le moment par l'absence d'homogénéité des actions menées et des outils utilisés.
- 49 Les hésitations qui résident quant à la définition du concept de *wilderness* est observable dans les sphères opérationnelles et scientifiques ; les débats pourraient expliquer l'attentisme des acteurs publics. En effet, les actions et réflexions menées autour des espaces se rattachant à la *wilderness* émanent principalement d'initiatives associatives ou privées. En dépit de la résolution du Parlement européen, la protection des zones de *wilderness* relève pour l'instant d'une approche *bottom-up*. Elle mobilise des acteurs locaux (ONG, communautés locales) dans la gestion de la nature, l'implication des pouvoirs publics variant en fonction des contextes (Haryanto, Purnhagen, 2019). Cette démarche s'oppose aux modes de mise en œuvre de stratégies de conservation de la nature développées jusqu'alors par l'Europe, comme Natura 2000, correspondant à une approche *top-down*, ce qui expliquerait les résistances et réticences de certains acteurs, et remettrait en cause l'efficacité même du projet (Keulartz, 2009 ; Engelen *et al.*, 2008).
- 50 Le développement d'initiatives soutenues par les acteurs locaux conduit à créer un échantillon encore restreint de sites pouvant servir d'exemples à de futures actions portées par les pouvoirs publics. De plus, ces projets pourraient permettre aux communautés locales ou aux collectivités territoriales de s'approprier la protection de la nature sauvage, incarnant ainsi la réconciliation prônée par certains auteurs (Delord, 2005 ; Fleury, Prévot-Julliard, 2013). Or, les habitants ne semblent pas particulièrement intégrés dans ce type de projets, surtout pris en charge par quelques acteurs ou des ONG environnementales, ce qui pourrait susciter un sentiment d'exclusion à l'échelle de certains territoires. Par ailleurs, les actions menées en faveur des espaces de *wilderness* en Europe soulèvent un certain nombre d'interrogations. La *wilderness* apparaît comme un idéal à atteindre, ce qui nécessite *a minima* de se demander, même si l'objectif de ce texte n'est pas de répondre à ces questions : un idéal pour qui ? Pour servir quels objectifs ou quels besoins des sociétés, au-delà de l'utilisation commode de l'argument de la lutte contre le réchauffement climatique ? Elles amènent par ailleurs à s'interroger sur la pertinence et l'efficacité de telles stratégies en comparaison aux pratiques de conservation de la nature utilisées jusqu'à présent. Ces interrogations sont d'autant plus prégnantes que le Parlement européen met en avant Natura 2000 comme outil de prédilection de valorisation des espaces sauvages, lequel n'est pas novateur et s'avère plutôt interventionniste. L'omniprésence d'interventions, ou de gestion de la part des différents acteurs, tout comme l'idée de laisser accessible ces espaces aux

publics récréatifs interroge – voire contredit en partie – le concept de *wilderness* renvoyant actuellement à des espaces peu soumis à l'influence anthropique. Or, comment faire venir des touristes ou des excursionnistes sans route d'accès ou sans centre de services ? L'émergence de préoccupations relatives aux espaces sauvages questionne le regard porté sur la nature non anthropisée. La *wilderness* et les concepts qui lui sont attachés interrogent enfin les pratiques de gestion et de conservation de la nature de même qu'ils amènent à repenser les imaginaires et les rapports à la nature en remodelant les paysages culturels, en interrogeant la place de l'humain dans les milieux naturels et en donnant/réinventant les relations au monde non-humain.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnould P., Glon E., 2006, "Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord, Annales de géographie", *Annale de Géographie*, Vol.3, No.649, 227-238.
- ASPAS, 2019, *Réserves de Vie Sauvage, Présentation*. Disponible sur : <https://www.aspas-nature.org/reserves-vie-sauvage/presentation/>, consulté le 05/02/2019).
- Barragan Paladines M.J., 2019, "Wilderness as an adjective – Latin American Spanish", *Environment & Society Portal*. Non numéroté. Disponible sur <http://www.environmentandsociety.org/exhibitions/wilderness/wilderness-adjective-latin-american-spanish> (consulté le 01/04/2019).
- Barraud R., Périgord M., 2013, "L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?", *L'Espace géographique*, Vol.42, No.3, 254-269.
- Barraud R., Andreu-Boussut V., Chadenas C., Portal C., Guyot S., 2019, "Ensaucagement et ré-ensaucagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques", *BAGF – Bulletin de l'Association des Géographes Français*, Vol.96, No.2, 301-318.
- Barthod C., 2010, "Le retour du débat sur la wilderness", *Revue Forestière Française*, Vol.62, No.1, 57-70.
- Basteimjer K., 2016, *Wilderness protection in Europe The role of international: European and National Law*, Cambridge University Press.
- Beau R., 2013, *Éthique de la nature ordinaire*, thèse de doctorat : philosophie, Paris, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, soutenue le 28 novembre 2013.
- Blandin P., *Biodiversité. L'avenir du vivant*, Paris, Albin Michel : Bibliothèque Sciences.
- Bobbé S., 2002, "Idéologie, mythe et science. Le loup objet de toutes nos passions", *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, No.1-3, 53-71.
- Boyle S., Wheeler N., 2016, "Wilderness protection in the United Kingdom", in: Bastmeijer K. (ed.), 2016, *Wilderness Protection in Europe, the role of international, European and national law*, Cambridge University Press.

- Callicott J.B., 2008, "Contemporary Criticisms of the Received Wilderness Idea", in: Nelson M.P., Callicott J.B. (eds.), *The Wilderness Debate Rages On: Continuing the Great New Wilderness Debate*, The University of Georgia Press.
- Callicott J.B., 2010, "The conceptual foundations of the land ethic", in: Hanks C. (ed.), *Technology and values essential reading*, Chichester, Wiley-Blackwell.
- Carver S., 2016, "Mapping wilderness in Europe", in: Bastmeijer K. (ed.), *Wilderness Protection in Europe the Role of International, European and National Law*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Carver S., Evans A.J., Fritz S., 2002, "Wilderness Attribute Mapping in the United Kingdom", *International Journal of Wilderness*, Vol.8, No.1, 24-29.
- Carver S., Fritz S., 2016, *Mapping Wilderness*, Cham, Springer.
- Ceaușu S., Carver S., Verburg P.H., Kuechly H.U., 2015, "European Wilderness in time of Farmland Abandonment", in: Navarro L.M., Pereira H.M. (eds.), *Rewilding European Landscapes*, Cham, Springer.
- Cerqueira Y., Navarro L.M., Maes J., Marta-Pedroso C., Honrado J.P., 2015, "Ecosystem Services: The opportunities of rewilding in Europe", in: Navarro L.M., Pereira H.M. (eds.), *Rewilding European Landscapes*, Cham, Springer.
- Cochet G., Durand S., 2018, *Ré-ensauvageons la France. Plaidoyer pour une nature sauvage et libre*, Arles, Actes Sud.
- Cole D.N., 2000, "Paradox of the Primeval: Ecological restoration in wilderness", *Ecological Restoration*, Vol.18, No.2, 77-86.
- Coleman A., Aykroyd T., 2009, *Conference proceedings: Wild Europe and Large Natural Habitat Areas*, European Commission and Wild Europe, Prague.
- Cronon W., 1996, "The Trouble with Wilderness: Or, Getting Back to the Wrong Nature", *Environmental History*, Vol.1, No.1, 7-28.
- De Jong R., Pellis A., 2016, *Rewilding Europe as a new agent of change? Exploring the governance of an experimental discourse and practice in European nature conservation*, Wageningen University.
- Delord J., 2005, "La "sauveté", un principe de réconciliation entre l'homme et la biosphère", *Natures Sciences Sociétés*, Vol.13, No.3, 316-320.
- Doisy L., 2017, *Présentation du Programme Régional d'Espaces en Libre Évolution : PRELE*, Conservatoire d'espaces naturels Basse-Normandie.
- Eidsvik H.K., 1989, "The Status of Wilderness: An International Overview", *Natural Resources Journal*, Vol.29, No.1, 57-82.
- Engelen E., Keulartz J., Leistra G., 2008, "European Nature Conservation Policy Making, From substantive to procedural sources of legitimacy", in: Keulartz J., and Leistra G. (eds.), *Legitimacy in European Nature Conservation Policy, case studies in multilevel governance*, The International Library of Environmental, Agricultural and Food Ethic, Cham, Springer.
- Evers C.R., Wardropper C.B., Branoff B., Granek E.F., Hirsch S.L., Link T.E., Olivero-Lora S., Wilson C., 2018, "The ecosystem services and biodiversity of novel ecosystems: A literature review", *Global ecology and conservation*, Vol.13, No. 1, Article e00362, 1-12
- European Commission, 2013, *Guidelines on Wilderness in Natura 2000 Management of Terrestrial Wilderness and Wild Areas within the Natura 2000 Network*, Technical Report 069, European Union.

- European Greenbelt, 2018, *Borders separate. Nature unites!* Disponible sur <http://www.europeangreenbelt.org/initiative.html> (consulté le 04/02/2019).
- European Wilderness Society, 2019, *The European Wilderness Society Team*. Disponible sur <http://wilderness-society.org/the-european-wilderness-society/the-european-wilderness-society-team/> (consulté le 03/04/2019).
- Feldt L., 2012, *Wilderness in mythology and religion approaching religious spatialities, cosmologies, and ideas of wild nature*, De Gruyter, New York, United States of America.
- Fernandez N., Navarro L.M., Pereira M.H., 2017, "Rewilding: a call for Boosting Ecological Complexity in Conservation", *Conservation Letters*, Vol.10, No. 3, 276-278
- Fischer M., 2016, "Ecological values of wilderness in Europe", In: Bastmeijer K., *Wilderness Protection in Europe the Role of International, European and National Law*, Cambridge University Press.
- Fischer M., Carver S., Kun Z., MacMorran R., Arrell K., Mitchell G., 2010, *Review of status and conservation of wild land in Europe*, Wildland Research Institute, School of Geography, University of Leeds.
- Fleury C., Prévot-Julliard A.C., 2013, *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*. Paris, Fayard et MNHN : collection « Le temps des sciences ».
- Foreman D., 1992, "Around the campfire", *Wild Earth*, Vol.2, No.1, 3.
- Foreman D., David J., Johns D., Noss R., Soule M., 1992, "The Wildland Project mission statement", *Wild Earth*, Special Issue, Vol.2, No.1, 3-4.
- Foreman D., 1995, "Wilderness: From Scenery to Nature", *Wild Earth*, Vol.8, No.4, 8-15
- Fritz J.M., 2001, *Mapping and modelling of wild land areas in Europe and Great Britain: A multi-scale approach*, PhD thesis in philosophy, School of Geography University of Leeds.
- Fritz S., Carver S., See L. 2000. "New GIS approaches to Wild Land Mapping in Europe", In: McCool S.F., Cole D.N., Borrie W.T., O'Loughlin J. (eds.), *Wilderness Science in a Time of Change. Conference Proceedings*. Missoula, Montana, 23-27 May 1999. Vol 2: *Wilderness Within the Context of Larger Systems*. Ogden, UT: US Department of Agriculture, Forest Service, Rocky Mountain Research Station.
- Grumblin R.E., 1995, "Using Biodiversity as a Justification for Nature Protection in the US", *Humboldt Journal of Social Relations*, Vol.21, No.1, 35-59.
- Guha Ramachandra, 1989, "Radical American Environmentalism and Wilderness Preservation: A Third World Critique", *Environmental Ethics*, Vol.11, No.1, 71-83.
- Guetté A., 2018, *Contribution à l'analyse multiscalaire de l'anthropisation et de la naturalité en géographie de la conservation*, thèse de doctorat : Géographie physique, humaine, économique et régionale, Nantes, Université Bretagne Loire, soutenue le 8 juin 2018.
- Guetté A., Carruthers-Jones J., Godet L., Robin M., 2018, "Naturalité : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature", *Cybergeo : European Journal of Geography Environnement Nature*, Environnement, Nature, Paysage, document 856, (consulté le 02 mai 2019) [http://journals.openedition.org.inshs.bib.cnrs.fr/cybergeo/29140](http://journals.openedition.org/inshs.bib.cnrs.fr/cybergeo/29140)
- Guz, A.N., Rushchitsky, J.J., 2009, "Scopus: A system for the evaluation of scientific journals. *International Applied Mechanics*", Vol.45, No.4, 351-362.
- Harbon D., 1998, "Visual perception of wild land in Scotland", *Landscape and Urban Planning*, 42, 45-56.

- Harvey M. (ed.), 2014, *The Wilderness Writings of Howard Zahniser*, Seattle, The University of Washington Press.
- Haryanto T., Purnhagen K.P., 2019, "Governing Nature Conservation in Political "Hotbeds": A Contractual Approach", *Hasting Environmental Law Journal*, Vol.25, No.1, 143-160.
- Hegyí G., 2008, *Report on Wilderness in Europe (2008/2210(INI))* Committee on the Environment, Public Health and Food Safety, European Parliament, 10 p.
- Helburn N., 1977, "The Wilderness Continuum", *The Professional Geographer*, Vol.29, No.4, 333-337.
- Hendee K.C., Stankey G.H., Lucas R.C., *Wilderness management*, Forest Service US Department of Agriculture.
- Jepson P., 2016, "A rewilding agenda for Europe: creating a network of experimental reserves", *Ecography*, Vol.39, No.2, 117-124.
- Johns D., 2019, "History of rewilding: ideas and practice". In: Pettorelli N., Durant S.M, Du Toit J.T. (eds.), 2019, *Rewilding*, British Ecology Society, Cambridge, 12-33.
- Jones-Walters L., Čivić K., 2010, "Wilderness and biodiversity", *Journal of Nature Conservation*, No. 18, 338-339.
- Jørgensen D., 2015, "Rethinking wilderness", *Geoforum*, Vol.65, 482-488.
- Kalamandeen M., Gillson Æ.L., 2007, "Demything "wilderness": implications for protected area designation and management", *Biodiversity Conservation*, Vol.16, 165-182.
- Kalaora B., 2001, "À la conquête de la pleine nature", *Ethnologie française*, Vol.31, No.4, 591-597.
- Keulartz J., 2009, "European Nature Conservation and Restoration Policy: Problems and perspectives", *Restoration Ecology*, Vol.4, No.17, 446-450.
- Kirchhoff T., Vicenzotti V., 2014, "A Historical and Systematic Survey of European Perceptions of Wilderness", *Environmental Values*, Vol.23, No.4, 443-464.
- Kuiters A.T., Van Eupen M., Carver S., Fisher M., Kun Z., Vancura V., 2013, *Wilderness register and indicator for Europe*. Disponible sur http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/wilderness/pdf/Wilderness_register_indicator.pdf (consulté le 12/10/2018).
- Kun Z., 2013, "Preservation of wilderness areas in Europe", *European Journal of Environmental Sciences*, Vol.3, No.1, 54-56.
- Landres P.B., Brunson M. W., Merigliano L., Sydoriak C., Morton S., 2000, "Naturalness and wildness: the dilemma and irony of managing wilderness", *Proceedings RMRS-P-15Proceedings RMRSP-15*, Vol.5, No.15, 377-381.
- Larrère C., Larrère R., 2015, *Penser et agir avec la nature une enquête philosophique*, Paris, Édition la découverte.
- Larrère C., 2006, "Ethique de l'environnement", *Multitudes*, Vol.1, No.24, 75-84.
- Lasanta T., Nadal-Romero E., Arnáez J., 2015, "Managing abandoned farmland to control the impact of re-vegetation on the environment. The state of the art in Europe", *Environmental Science & Policy*, Vol.52, 99-109.
- Laslaz L., 2009, "Sauvagerie artificielle et naturalité construite en zone centrale des Parcs Nationaux alpins française", in : Héritier S. (dir.), *Nature et patrimoine au service de la gestion durable des territoires*, Meudon, Publication Mission Ressources et Compétences Technologiques CNRS, 33-50.

- Lesslie R.G., Taylor S.G., 1985, "The wilderness continuum concept and its implications for Australian Wilderness Preservation Policy", *Biological Conservation*, Vol.32, No. 4, 309-333.
- Lewis, 2007, *American wilderness. A New History*, Oxford, Oxford University Press.
- Lorimer J., Driesen C., 2013, "Wild experiments at the Oostvaardersplassen: Rethinking environmentalism in the Anthropocene", *Transactions of the Institute of British Geographer*, Vol.39, No.2, 169-181.
- Lorimer J., Sandom C., Jepson P., Doughty C., Barua M., Kirby K.J., 2015, "Rewilding: Science, Practice, and Politics", *Annual Review of Environment and Resources*, Vol.40, 39-62.
- Lupp G., Höchtl F., Wende W., 2011, "'Wilderness'-A designation for Central European landscapes?", *Land Use Policy*, Vol.28, No.3, 594-603.
- Marris E., 2011, *Rambunctious Garden: Saving Nature in a Post-Wild World*, Bloomsbury Press.
- Marris V., 2018, *La part sauvage du monde - Penser la nature dans l'Anthropocène*, Seuil.
- Martin V.G., 2017, "Wilderness – International Perspectives and the China Opportunity", *Chinese Journal of Landscape Architecture*, Vol.33, No. 258, 5-9. http://en.cnki.com.cn/Article_en/CJFDTotat-ZGYL201706002.htm
- McMorran, R., Price, M.F., McVittie, A., 2006, *A review of the benefits and opportunities attributed to Scotland's landscapes of wild character*. Scottish Natural Heritage Commissioned Report No.194 (ROAME No. F04NC18).
- Merchant C., 2003, *Reinventing Eden: The fate of Nature in Western Culture*, London, Routledge.
- Meyer T., 2013, "Culture and cultural landscapes as functional matrices for wilderness and vice versa", *European Journal of Environmental Sciences*, Vol.3, No.2, 138-140.
- Mittermeier R.A., Mittermeier C.G., Brooks T.M., Pilgrim J.D., Konstant W.R., Da Fonseca G.A.B., Kormos C., 2003, "Wilderness and biodiversity conservation", *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, Vol.100, No.18, 10309-10313
- Monbiot G., 2013, *Feral, rewilding the land, sea and human life*, Penguin book.
- Mormont M., 2013, "Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques", *Nature Sciences Société*, Vol.21, No.2, 159-160
- Morse, N.B., P.A. Pellissier, E.N. Cianciola, R.L. Brereton, M.M. Sullivan, N.K. Shonka, T.B. Wheeler, W.H. McDowell, 2014, "Novel Ecosystems in the Anthropocene: a Revision of the Novel Ecosystem Concept for Pragmatic Applications" *Ecology and Society*, Vol.19, No.2, 12.
- Mountain Wilderness, 2019, *Objectifs et moyens d'action*. Disponible sur <http://www.mountainwilderness.fr/nous-connaitre/mountain-wilderness/objectifs-et-moyens-d-action.html> (consulté le 05/02/2019).
- Myllyntaus T., *Encountering the Past in Nature: Essays in Environmental History*, Ohio University Press, USA, 2001.
- Nash R.F., 2014, *Wilderness and the American mind*, Yale U.P. (1st edition, 1967).
- Navarro L.M., Pereira H.M., 2015, "Rewilding Abandoned Landscapes in Europe", in: Navarro L.M., Pereira H.M. (eds.), *Rewilding European Landscapes*, Cham, Springer.
- Nelson M.P. Callicott J.B., 1998, *The Wilderness Debate Rages on: Continuing the Great New Wilderness Debate*, Athens (Ga.), University of Georgia press.

Norgués-Bravo D., Simberloff D., Rahbek C., Sanders N., 2016, "Rewilding is the new Pandora box in conservation", *Current Biology*, Vol.26, No.3, 7-91.

Oelschlaeger M., 1991, *The Idea of Wilderness, From Prehistory to the Age of Ecology*, New Haven and London, Yale University Press.

Parlement Européen, 2009, *Rapport sur les zones vierge en Europe*, Bruxelles, 11 p.

Raffin J.P., 2005, "De la protection de la nature à la gouvernance de la biodiversité", *Ecologie & politique*, Vol.1, No.30, 97-109.

Reif A., Walentowski H., 2008, "The assessment of naturalness and its role for nature conservation and forestry in Europe", *Naturnähe-Indikatoren Waldökologie, Landschaftsforschung und Naturschutz* 6, 63-76.

Rewilding Europe, 2017, *Bank on Nature: European Investment Bank boosts Rewilding Europe Capital*. Disponible sur : <https://rewildingeuropa.com/news/bank-on-nature-european-investment-bank-boosts-rewilding-europe-capital/> (consulté le 04/04/2019).

Rewilding Europe, 2018, *European Rewilding Network*. Disponible sur <https://rewildingeuropa.com/european-rewilding-network/> (dernière consultation 07/05/2019).

Rewilding Europe, 2019, *Our story*. Disponible sur : <https://rewildingeuropa.com/our-story/> (consulté le 04/02/2019).

Richez G., 1992, *Parcs nationaux et tourisme en Europe*, Paris, L'Harmattan.

Ridder B., 2007, "An exploration of the value of naturalness and wild nature", *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, Vol.20, No.2, 195-213.

Ridder B., 2007a, "The naturalness versus wildness debate: Ambiguity, inconsistency, and unattainable objectivity", *Restoration Ecology*, Vol.15, No.1, 8-12.

Ritter E., 2011, "Forests in Landscapes – The Myth of Untouched Wilderness", in: Ritter E., Dauksta D. (eds.), *New Perspectives on People and Forests*, Dordrecht, Springer.

Rossignol M.J., 1997, "Frontières d'empires : vers une nouvelle historiographie de la « frontière » nord-américaine avant 1848", *Revue Française d'Études Américaines*, No.72, 91-102.

Sandom C., Donlan J., Svenning J.C., Hansen D., 2013, "Rewilding", in: Macdonald D.W. and Willis K.J. (eds.), *Key Topics in Conservation Biology* 2.

Schnitzler A., 2014, "Towards a new European wilderness: embracing unmanaged forest growth and the decolonisation of nature", *Landscape and Urban Planning*, Vol.126, 74-80.

Schnitzler A., Genot J.C., 2012, *La France des friches. De la ruralité à la féralité*. Paris, Éditions Quae.

Schnitzler A., Genot J.C., Wintz M., 2008, "Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention", *Courrier de l'environnement de l'INRA*, No.56, 29-43.

Siiipi H., 2004, "Naturalness in biological conservation", *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, Vol.17, No.6, 457-477.

Sordello R., Villemey A., Jeusset A., Vargac M., Bertheau Y., Coulon A., Deniaud N., Flamerie De La Chapelle F., Guinard E., Jactel H., Jaslier E., Le Mitouard E., Ruel V., Roy V., Vanpeene S., Witte I., Touroult J., 2017, *Conseils méthodologiques pour la réalisation d'une revue systématique à travers l'expérience de COHNECS-IT*. Rapport MNHN, Irstea, UPMC, Cerema, Inra 36.

Soulé, M., Noss, R., 1998, "Rewilding and biodiversity: complementary goals for continental conservation", *Wild Earth*, No 8, 19-28.

- Talbot C., 1998, "The wilderness narrative and the cultural logic of capitalism", in: Callicott J.B., Nelson M.P. (eds.), *The Great New Wilderness Debate*, The University of Georgia Press, 325-333.
- The Wilderness Working Group, 2012, *A Working Definition of European Wilderness and Wild Areas*, Wild Europe, p. 17 [on line]. Available on: http://www.europarc.org/wp-content/uploads/2015/05/2012_Wild_Europe_Working_definition_of_European_wilderness_final_draft.pdf
- Trees for life, 2018, *Trees For Life Annual Review 2017/2018*. Disponible sur https://treesforlife.org.uk/docs/079_485__tflannualreview2018_finalweb_1535621900.pdf
- Vallauri D., André J., Génot J.C., De Palma J.P., Eynard-Machet R., 2010, *Biodiversité, naturalité, humanité pour inspirer la gestion des forêts*, Paris, Lavoisier.
- Vancura V., Kun, Z., Van Der Donk M., 2008, "Pan Parks Perspectives for a Wilder Europe", *International Journal of Wilderness*, Vol.14, No.1, 38-42.
- Vannini P., Vannini A., 2016, *Wilderness*, London, Routledge.
- Vera F.W.M., 2000, *Grazing Ecology and Forest History*, Oxford, CABI Publishing.
- Washington H.G., 2007, The "Wilderness Knot", in: Watson, A., Sproull, J., Dean, L. (eds.) *Science and Stewardship to Protect and Sustain Wilderness Values: Eighth World Wilderness Congress Symposium: Sept. 30-Oct., 2005*; Anchorage, AK. Proceedings RMRS-P-49. Fort Collins, CO: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Rocky Mountain Research Station.
- Wheeler N., 2017, *Bank On Nature : signature à Bruxelles du premier accord de prêt garanti par le mécanisme de financement du capital naturel*, Banque Européenne d'investissement, 11 avril 2017.
- Wild Ennerdale, 2019, *About us, wild*. Disponible sur : <http://www.wildennerdale.co.uk/about/>
- Wild Europe, 2019, *About Wild Europe, Wilderness and Large Natural Areas*. Disponible sur <https://www.wildeurope.org/index.php/about-us/wild-europe> (consulté le 04/02/2019).
- Wild Europe, 2012, Résumé du débat, Une définition provisoire des espaces de nature sauvage en Europe.
- Wildland Ltd, 2019, *Wildland*. Disponible sur : <https://wildland.org/> (consulté le 05/02/2019).
- WRI (Wildland Research Institute), 2019, *Our work*. Disponible sur : <https://wildlandresearch.org/our-work/>, (consulté le 02/02/2019).
- WRI (Wildland Research Institute), 2010, *Review of status and conservation of wild land in Europe, final report*, University of Leeds.

NOTES

1. "Les sangliers envahissent l'Allemagne !", 19/12/2017 Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/allemande/les-sangliers-envahissent-l-allemande_2522213.html (dernière consultation 02/05/2019).
2. Les contours et la construction de la notion de *wilderness* sont développés dans la première partie du présent texte.
3. Résultat du vote au Parlement Européen, Statistiques - 2008/2210(INI) | A6-0478/2008, <https://oeil.secure.europarl.europa.eu/oeil/popups/sda.do?id=16462&l=fr> (dernière consultation, 14/03/2019).
4. Même si elle s'avère sans portée réglementaire, la résolution constitue une rupture dans la terminologie utilisée en Europe : elle fait passer la question de la *wilderness* d'une arène de discussion réunissant des acteurs associatifs de la protection de la nature ou de la faune sauvage

à une résolution faisant entrer la question de la *wilderness* dans le champ des possibles de l'action publique à l'échelle de l'Union Européenne.

5. En Amérique du Nord, la *wilderness* a servi à la fois de notion culturelle et de catégorie d'espace dès le XIXe siècle. En cela, elle s'inscrit dans une histoire politique qui fait de la *wilderness* un outil de marginalisation sociale des Premières Nations. L'idée d'un espace du sauvage, renvoyant à celle du Désert biblique s'est retrouvée intégrée aux politiques conservacionnistes, l'Occident transposant partout où s'exerçait son influence politique, idéologique, économique ou militaire, les concepts qu'elle avait formalisés. Guha (1989) rappelle notamment combien la conception de la *wilderness* comme nature sans humain a été délétère dans les pays du Tiers Monde. L'évolution des paradigmes de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) depuis les années 1990 montre que cette critique a été partiellement entendue par les institutions internationales, même si de nombreuses situations sont encore empreintes d'une forme de néo-colonialisme.

6. Pour Howard Zahniser, l'un des rédacteurs du *Wilderness Act* de 1964, *Wilderness* et *Wildness* ne sont pas synonymes. *Wildness* est une "qualité", *wilderness* "une zone dotée d'une certaine personnalité". *Wildness* est "l'essence de la *wilderness*", "la qualité de ce qui est (...) vital, non domestiqué, non contrôlé, quand bien même est-il proche ou enfermé par la civilisation humaine", ce que l'on appelle aussi des "wildlands" (traduction libre de l'anglais de Zahniser, 1963, "Wildlands: A Part of Man's Environment", publié dans *The Yearbook of Agriculture*. Reproduit in Harvey, 2014 : 184). En France, le philosophe Julien Delord (2005) propose de le traduire par « sauvageté ».

7. Gouvernement de Nouvelle-Zélande, *National Park Act*, 1952, (1952 No 54), disponible sur http://www.nzlii.org/nz/legis/hist_act/npa19521952n54186/ (dernière consultation 15/03/2019).

8. Cette notion pourrait presque apparaître comme une forme de repentir, très occidentalocentrée dans laquelle les Occidentaux sont à la fois les destructeurs de nature sauvage (puisque considérant uniquement les empreintes des activités humaines des populations européennes et leurs pratiques coloniales) et les héros (étant donné qu'ils développent volontés et actions pour protéger ces espaces).

9. D. Foreman est co-fondateur du mouvement *Earth First!* et fondateur du *Rewilding Institute*.

10. À titre de précision méthodologique, il existe un grand nombre de publications à l'échelle européenne, issues de la littérature grise, correspondant notamment aux stratégies d'actions développées par les acteurs, mais elles ne sont ici pas prises en compte car la focale se concentre sur l'intérêt que la sphère scientifique porte à ces questions.

11. Le terme *feral* est utilisé dans le monde anglophone comme par exemple en Australie ou en Namibie, où les enjeux liés au retour à la vie sauvage de chevaux ou de chameaux – pour l'Australie – introduits notamment lors de la colonisation. Leur prolifération constitue dans certains pays une pression sur l'équilibre de l'écosystème, conduisant à des actions de gestion ou de régulation.

12. Cette notion fut notamment développée par Helburn (1977) dans une réflexion sur les pratiques récréatives de nature (*wilderness recreation*).

13. European Environment Agency, 2011, *Wilderness Quality Index*. Disponible sur <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/figures/wilderness-quality-index>

14. Selon Jepson (2016) les approches actuelles en biologie de la conservation et conservation de la nature « génèrent un nouveau programme 'fonctionnaliste' pour la conservation de la nature (...) qui met en lumière le paradigme 'compositionnaliste' (conserver un exemple de chaque unité) qui sous-tend les institutions contemporaines de conservation de la nature » (p.17) complété par une réflexion sur les états de référence et les temporalités.

RÉSUMÉS

La Commission Européenne a été chargée en 2009, par le Parlement, d'élaborer une stratégie de développement de zones de nature vierge, les « wilderness areas ». Or, l'Europe n'est pas réputée disposer de vastes régions de nature vierge ou sauvage. Dans ce contexte, envisager des « wilderness areas » en Europe semble contre-intuitif. Ce terme a joué un rôle culturel majeur depuis le XIXe siècle dans les pays nés de la colonisation britannique avant de devenir récurrent dans les stratégies de conservation de la nature. Toutefois, ses acceptions culturelles et scientifiques demeurent hétérogènes. L'objectif de cet article est de réfléchir à quelle « wilderness » l'Europe peut prétendre faire référence pour promouvoir une stratégie écologique. L'article s'appuie sur la littérature récente de la wilderness en Europe, sur l'évolution et l'écologisation de la notion ainsi qu'aux actions de promotion soutenues par des ONG environnementales dans diverses régions d'Europe. Il explore les limites et contradictions de la promotion d'une notion qui tend à être naturalisée et écologisée. Les résultats montrent qu'en matière de wilderness, face à une relative lenteur des pouvoirs publics européens, les initiatives privées et associatives devancent les actions gouvernementales, ce qui interroge la pertinence, voire l'efficacité, de cette nouvelle désignation des stratégies de conservation.

In 2009, the European Commission was mandated by the Parliament to draw up a development strategy for the development of wilderness areas. However, Europe is not known to have vast areas of wilderness or virgin nature, and in this context, considering wilderness areas in Europe seems counter-intuitive. The term has played a major cultural role since the 19th century in the countries born of British colonisation, before becoming a recurrent term in nature conservation strategies. However, its cultural and scientific meanings remain heterogeneous. The aim of this article is to reflect on what "wilderness" Europe can claim to refer to in order to promote an ecological strategy. The article draws on recent literature on wilderness in Europe, the evolution and greening of the concept, and promotional actions supported by environmental NGOs in various regions of Europe. It explores the limits and contradictions involved in promoting a concept that tends to be naturalized and ecologized. The results show that in the field of wilderness, faced with the relative slowness of European public authorities, private and associative initiatives are outpacing government actions, which raises questions about the relevance, and even the effectiveness of this new designation of conservation strategies.

En 2009, la Comisión Europea recibió el mandato del Parlamento de elaborar una estrategia de desarrollo de zonas naturalmente vírgenes, las "wilderness areas" (áreas silvestres). Sin embargo, el continente europeo no es reputado por disponer de amplias extensiones de naturaleza virgen o en estado salvaje. En tal contexto, pensar las « wilderness areas » en tal territorio sería contradictorio. En el siglo XIX este término desempeñó un papel cultural fundamental en los países que emergieron de la colonización británica, antes de proliferar las estrategias de conservación sobre áreas naturales. Sin embargo, sus significados culturales y científicos restan heterogéneos. El objetivo de este artículo es reflexionar en que punto las "wilderness" en Europa pueden constituirse en una referencia para promover una estrategia ecológica. El trabajo se sostiene sobre la literatura reciente de las "wilderness" en el continente europeo, tanto en la evolución y la ecologización de la noción, como en las acciones desarrolladas y sostenidas por las ONG ambientalistas en diversas regiones del continente. Exploramos los límites y contradicciones de la promoción de una noción, que tiende a ser naturalizada y ecologizada. Los resultados expresan que en materia de "wilderness", ante una relativa lentitud de las autoridades públicas europeas, las iniciativas privadas y asociativas van por delante de las acciones gubernamentales,

lo cual hace reflexionar la pertinencia y efectividad en esta nueva designación de estrategias de conservación.

INDEX

geographyun 908

Palabras claves : conservación de la naturaleza, protección de la naturaleza, actores, naturaleza / sociedad, restauración ecológica, biodiversidad

Keywords : nature conservation, nature protection, actors, nature/society, ecological restoration, biodiversity

Mots-clés : conservation de la nature, protection de la nature, acteurs, nature/société, restauration écologique, biodiversité

AUTEURS

ALEXANDRA LOCQUET

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7533 Ladyss, France

Alexandra.Locquet@univ-paris1.fr

STÉPHANE HÉRITIER

Université de Lyon-Université Jean Monnet, Saint-Etienne, UMR 5600 EVS, France

stephane.heritier@univ-st-etienne.fr